

LE MIDI LIBRE SOUFFLE SA 14^E BOUGIE

C'ÉTAIT UN CERTAIN 08 MARS 2007

Page 16

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

130 NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS, 03 MORTS ET 118 GUÉRISONS

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4210 | Lundi 8 mars 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PRIÈRE DES "TARAWIH"

ABRÉGÉE ET INTERDITE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

Page 3

PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



LES PARTIS POLITIQUES S'Y PRÉPARENT

Page 3

**DROITS DES FEMMES
LES EFFORTS DE L'ÉTAT
NÉCESSITENT UNE
CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS
PARTENAIRES**

Page 2



INONDATIONS À CHLEF

LE BILAN S'ALOURDIT

Page 16

DROITS DES FEMMES

Les efforts de l'Etat nécessitent une contribution des différents partenaires

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, hier, que les efforts de l'Etat visant à promouvoir les droits de la Femme "nécessitent une contribution qualitative" des différents partenaires, ce qui contribuera à effacer "l'image stéréotypée", conçue par des mentalités étrangères à l'Islam.

PAR CHAHINE ASTOUATI



Dans un message de félicitations adressé aux femmes algériennes, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars, M. Belhimer a souligné que les droits acquis en faveur de la femme algérienne "sont à même de contribuer à la promotion de son rôle au sein de la société, et d'effacer l'image stéréotypée, conçue par des mentalités étrangères aux préceptes de l'Islam qui prône la justice et la tolérance envers la femme". Les efforts de l'Etat visant à promouvoir et à développer les droits de la Femme "nécessitent une contribution qualitative des partenaires comme la société civile, notamment dans les régions où certaines pratiques négatives continuent à priver les femmes de leurs droits", a-t-il soutenu. Et d'ajouter: "La femme algérienne, à l'instar des autres femmes du monde,

célèbre le 8 mars la Journée internationale de la femme, à la lumière de nouveaux acquis traduisant la forte volonté politique de conforter les droits de la Femme dans divers domaines".

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué "la conscience politique et la bravoure dont a fait preuve la femme algérienne lors de l'élan national historique et pacifique pour défendre le pays, aux côtés de son frère l'homme, dans le cadre du processus de changement pacifique et démocratique pour l'édification de la nouvelle République où elle bénéficiera de tous ses droits, y compris l'accès aux postes de responsabilité et à la prise de décisions", a indiqué M. Belhimer. Dans ce contexte, le ministre de la Communication a rappelé que la démarche du président Tebboune, qui a

nommé plusieurs femmes au gouvernement, de par l'instauration dans la nouvelle Constitution, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, du système de parité. Cette Constitution prévoit également la protection de la femme contre toutes formes de violence, en tous lieux et circonstances, aussi bien dans l'espace public qu'en milieu professionnel ou familial.

"Compte tenu de son rôle positif dans la vie économique, la femme algérienne bénéficie, à l'instar de l'homme, de l'ensemble des mécanismes et des incitations lui permettant d'accéder au monde de l'investissement et de l'entrepreneuriat".

Le porte-parole du Gouvernement a indiqué que le secteur de la communication "veille à s'acquitter de cette tâche, étant parmi les secteurs à forte présence fémi-

ne, y compris dans les postes de responsabilité tant au niveau central que régional". Soulignant que son secteur "a toujours eu l'honneur d'adhérer à toutes les initiatives et démarches visant la protection et la promotion des droits de la femme", M. Belhimer a rappelé la "participation" du ministère dans l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs activités et programmes ayant trait à la stratégie nationale pour la promotion et l'intégration de la femme et celle de la lutte contre la violence à l'égard des femmes. L'Algérie, poursuit le ministre, "a été parmi les premiers pays" à ratifier les conventions et traités relatifs à la garantie et au renforcement des droits de la Femme, dont la femme rurale et les femmes en difficulté. La femme aujourd'hui "accomplit ses devoirs sacrés au sein de la famille, et contribue fortement à l'édification du pays sur des bases solides, marchant sur les traces des chahidate et moudjahidate de l'Algérie, dont nous sommes fiers, de génération en génération, de leurs hauts faits et sacrifices pour lesquels nous nous inclinons avec référence", a-t-il dit. En rendant un vibrant hommage à la femme algérienne, le ministre de la Communication a tenu à rappeler que cette dernière "n'a jamais manqué à l'appel de la patrie, en toutes périodes et circonstances, la plus récente étant la période du coronavirus où la femme a fait preuve de détermination, aussi bien dans le corps médical, l'administration qu'au sein de l'ensemble des institutions pour être, constamment, au service des citoyens et relever les défis qui se posent en cette conjoncture difficile".

C. A.

Près de 169.000 femmes inscrites au registre du commerce

Le nombre des femmes commerçantes, inscrites au registre de commerce, représente 168.987 à fin février 2021, dont 155.031 personnes physiques et 13.956 personnes morales (gérantes de sociétés), a appris l'APS auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC).

Les femmes commerçantes représentent 7,9% du total des commerçants inscrits au registre de commerce, et qui sont au nombre de 2.145.067 commerçants.

Le CNRC précise, que les professions libérales, les activités agricoles, les métiers et le travail artisanal ne sont pas pris en compte, du fait qu'ils soient encadrés par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers.

La tranche d'âge qui compte le plus de femmes d'affaires, exerçant sous le statut de personnes physiques, est celle variant entre 39-48 ans (25,56%), suivie des 49-58 ans (24,56%) des 29-38 ans (19,53%), 59-68 ans (13,87%), des 69 ans et plus (11,91%) des 20-28 ans (4,52%) et des 18-19 ans (0,05%).

Par secteur d'activité, les femmes commerçantes-personnes physiques exercent, notamment dans la distribution en détail (49,22 % des femmes exerçant sous ce statut), les services (38,62 %) la production de biens (8,78 %), la distribution en gros (3,17 %), la production artisanale (0,18 %) et l'exportation (0,02 %).

Au sein de ces catégories d'activités, les

plus exercées sont le commerce de détail de l'alimentation (18%) le commerce en détail de l'habillement, bijouterie, maroquinerie et produits de beauté (10,4%) les services liés aux transports et annexes (6,8%), le commerce de détail d'articles et de fournitures destinés aux activités sportives et de loisirs, équipements de bureaux et activités artistiques (6,7%), les activités liées à l'hébergement et à la restauration (6,7%) et les services liés à la diffusion du courrier, à la presse et à la télécommunication (4,8%).

Quant aux femmes commerçantes-personnes morales, elles exercent surtout dans les services (40,02 % des femmes exerçant sous ce statut), la production de biens (26,10%) l'importation pour la revente en l'état (14,43 %), la distribution en gros (9,67 %), la distribution en détail (7,69 %), la production artisanale (0,95 %) et l'exportation (1,14 %).

Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont celles de production ou de transformation liées au domaine des matériaux de construction, aux travaux du bâtiment, grands travaux publics et aux installations thermiques (7,9%), les entreprises d'études, de conseils et d'assistance (7,7%), les services culturels et récréatifs (6,2%), les services liés aux transports et services annexes (4,7%) et l'importation des matériels et produits divers liés à différents domaines (4,2%) et l'importation des

matériels, pièces détachées et accessoires liés au domaine mécanique, électrique et l'électronique (4%).

S'agissant de la répartition par wilaya, les femmes commerçantes sont implantées en grand nombre dans les grands pôles économiques et urbains et particulièrement à Alger qui vient en tête avec un nombre de 18.560 commerçantes (11% du total national des femmes d'affaires), suivie d'Oran avec 10.791 commerçantes, soit (6,4%), de Tizi-Ouzou avec 6.333 commerçantes (3,7 %), Constantine avec 6.094 commerçantes (3,6%), Sidi Bel Abbes avec 5.977 commerçantes (3,5%), Tlemcen avec 5.819 commerçantes (3,4%) et de Blida avec 5.396 commerçantes (3,2%).

Mise à part Tindouf et Illizi, il existe 39 wilayas dont le nombre de femmes varie entre 1.000 et 5.000 commerçantes.

En moyenne nationale, le Centre national du registre du commerce relève l'existence de 3.520 femmes commerçantes par wilaya.

Par rapport à la population totale nationale (44,4 millions d'habitants au 1 janvier 2021), il y a une femme commerçante inscrite au registre du commerce, pour 263 habitants.

A fin février 2021, le nombre global des femmes étrangères gérantes d'entreprises, inscrites au registre du commerce, s'est élevé à 514, soit 321 sociétés, dont la gérante est de nationalité étrangère et 193

femmes personnes physiques. La part des femmes étrangères gérantes d'entreprises par rapport au total des commerçants étrangers (15.117 commerçants étrangers), représente 3,4%, soit 7,2% pour les personnes physiques et 2,6% pour les personnes morales.

Plus de 500 étrangères gérantes d'entreprises en Algérie

S'agissant des personnes morales, le plus grand nombre se compte chez les femmes d'affaires chinoises avec 62 gérantes (19,3% des femmes d'affaires étrangères-personnes morales), tunisiennes avec 55 gérantes (17,1%), françaises avec 37 gérantes (11,5%), turques avec 27 gérantes (8,4%) et syriennes avec 22 gérantes (6,9%).

Quant aux femmes d'affaires étrangères exerçant sous le statut de personnes physiques, le plus grand nombre est représenté par les Marocaines, avec 74 commerçantes (38,3% des femmes d'affaires étrangères-personnes physiques), les Tunisiennes avec 39 commerçantes (20,2%), les Syriennes avec 19 commerçantes (9,8%), les Françaises avec 13 commerçantes (6,7%) et les Chinoises avec 11 commerçantes (5,7%), selon les données du CNRC.

R. N.

PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les partis politiques s'y préparent

Un projet de loi qui vise à moraliser les pratiques politiques et à assainir le déroulement des élections, pour gagner en crédibilité et en représentativité, populaires, au sein des assemblées élues. Tel est l'objectif annoncé, à maintes reprises, par le président Abdelmadjid Tebboune qui a multiplié, ces derniers jours, les audiences avec les différentes formations politiques.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Et déjà, la plupart de ces partis politiques confirment leur volonté de participer aux prochaines élections législatives. C'est, par exemple, le cas du parti El Karama. Mohamed Daoui qui a été désigné par ses militants nouveau Secrétaire général, les appelle à "se préparer aux prochaines échéances électorales". Depuis Mila, où il animait un rassemblement de militants, Abou El Fadl Baadji, Secrétaire général du FLN, promet un rajeunissement des cadres qui seront en campagne.

De son côté, le président du Mouvement El Bina a appelé, toujours ce samedi, mais depuis Batna, à "constituer des alliances pour l'Algérie et sa stabilité". Abdelkader Bengrina soutient que "le choix électoral constitue l'unique moyen d'édifier une Algérie nouvelle et solide".

Ennahda et le FFS attendent la mouture finale

Ayant formulé ses propositions pour le projet de loi électorale, le parti Ennahda



préfère attendre la mouture finale du texte avant d'annoncer ses intentions. C'est ce qu'a déclaré, à la Chaîne3 de la Radio algérienne, son Secrétaire général Yazid Benaïcha.

Le FFS joue également la carte du suspens, même s'il prône "le dialogue et la solution politique". "C'est le Conseil national du parti qui aura à débattre et à prendre position sur les prochaines échéances électorales, une fois convoquées", indique, dans une publication sur les réseaux sociaux, Samir Bouakour, Conseiller du premier secrétaire national du FFS.

Participation du parti "la Voix du peuple" aux élections

Le président du parti "Sawt echaab" (La Voix du peuple), Lamine Osmani, a confirmé, que son parti participera aux prochaines élections, soulignant que c'est le moyen qui permettra de contribuer à construire l'Algérie et à renforcer les institutions de l'Etat. "Nous participerons aux prochaines élections, car c'est le moyen

qui nous permettra de contribuer efficacement à la construction de l'Algérie nouvelle, à laquelle aspire le peuple algérien et au renforcement des institutions étatiques représentées par les Assemblées élues", a déclaré M. Osmani. Au passage, il a affirmé l'engagement de son parti et son attachement aux principes et constantes de la nation, dont l'identité nationale, la religion et la démocratie émanant des bases populaires, pour construire les institutions d'un Etat fort qui découlent de la volonté populaire. Lamine Osmani a appelé les militants de son parti, à la mobilisation pour présenter des compétences et des cadres ayant une expérience dans la gestion, afin de contribuer à la construction de l'Algérie nouvelle, notant que l'élaboration des listes de candidats de sa formation politique relève des prérogatives des bureaux politiques de wilayas du parti.

Cette rencontre a regroupé des militants du parti de la Voix du peuple, des wilayas de Tiaret, Saida, Mascara et Tissemsilt.

L. B.

FLAMBÉE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

Où sont passés les pouvoirs publics ?

PAR IDIR AMMOUR

La flambée des prix des fruits et légumes s'est emparée depuis déjà un bon bout de temps, et ne semble pas connaître de répit, donnant le tournis aux ménagères. Une hausse des prix qui affaiblit davantage le pouvoir d'achat des Algériens, confrontés à une inflation galopante qui n'en finit pas. Une simple virée au niveau de quelques marchés, confirme ce constat de la mercuriale de ces derniers jours, où les prix des produits agricoles les plus demandés sont passés au rouge. Le seuil du prix de la pomme de terre qui ne devait pas dépasser les 60 DA dans le pire des cas, selon les autorités concernées, est passé à 75 DA, entraînant avec elle, les autres produits maîtres de la table algérienne, en l'occurrence la tomate, l'oignon, la carotte et la courgette, qui enregistrent une hausse d'au moins 30%. Eh oui, le diktat des barons de la spéculation a la peau dure. Et les Algériens ne savent plus à quel Saint se vouer. D'ailleurs, ils affichent unanimement leur mécontentement face à ces hausses. Devant la cherté de ces produits qui ne sont même pas à la portée, ni des bourses moyennes, encore moins de celles de la couche démunie, les consommateurs optent pour un système "D", une autre

option d'achat sans pour autant affecter leurs portefeuilles. C'est ainsi que des pères et mères de familles optent pour une courgette, une carotte et une poignée d'haricots verts, au lieu d'acheter un kilo de chaque produit. Une situation qui en dit trop sur la "survie" des citoyens à faible revenu et, surtout, dans un contexte où les inégalités se creusent, où l'individualisme, renforcé par l'insécurité d'existence, vire à l'égoïsme. En l'absence de réels effets de régulation, le marché des fruits et légumes subit toujours, hausse des prix inexplicable, à des périodes sensibles, plongeant le citoyen dans le syn-

drome du panier vide. Ne répondant à aucune logique du marché, ces hausses de prix trouvent toujours des justificatifs auprès des responsables et, surtout, des marchands. Tout le monde s'interroge où sont passés les pouvoirs publics, pour mettre à l'œuvre les directives du président de la République, pour rehausser le niveau de vie des citoyens, qui, malheureusement, ont buté sur la présence encore néfaste, du marché informel et de l'incompétence de certains responsables, à apporter un souffle nouveau à la gestion des dysfonctionnements qui existaient déjà.

I. A.

PRIÈRE DES "TARAWIH"

Abrégée et interdite aux femmes et aux enfants

La prière des "Tarawih", qui est au centre de plusieurs interrogations ces derniers jours, en raison de la situation sanitaire, est en passe de trouver une solution médiane, annoncée par les responsables du ministère des Affaires religieuses. A en croire le directeur de l'Orientation de ce même ministère, Mohamed Mechnane, ses services, en collaboration avec le Comité scientifique chargé du suivi de la Covid-19, ont élaboré un protocole sanitaire rigoureux avec des recommandations strictes en terme de jauge et de mesures barrières, afin que cette prière puisse avoir lieu. Mais une prière abrégée, qui sera réduite à la lecture d'un seul "Hizb," selon Mohand Mechnane, également coordinateur de la Commission de la Fetwa, qui indique dans une déclaration à Ennahar TV, que les femmes et les enfants ne seront pas autorisés à prendre part à cette prière.

DÉCÈS DU JOURNALISTE REDOUANE ZIZI

M. Belhimer présente ses condoléances à la famille

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste Redouane Zizi, décédé, samedi, à l'âge de 60 ans.

"Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a appris avec une profonde affliction la triste nouvelle du décès du journaliste du quotidien "Le Jeune Indépendant", Redouane Zizi, lit-on dans le message de condoléances posté sur la page officielle Facebook du ministère. "En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt et à la corporation de la presse, priant Dieu le Tout puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort".

Le journaliste Redouane Zizi est décédé, samedi, à l'hôpital spécialisé des maladies cardiaques de Clairval (Alger), à l'âge de 60 ans des suites d'un arrêt cardiaque. Natif du quartier de Bab El-Oued et ancien journaliste et fondateur du quotidien "Le Matin", le défunt a rejoint le journal "Le Jeune Indépendant" où il a été responsable de la page culturelle pendant plus de dix années. Le défunt a été inhumé, samedi après la prière d'El Asr, au cimetière d'El Kettar à Alger.

14^e CONGRÈS DES NATIONS-UNIES POUR LA PRÉVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PÉNALE

L'Algérie y prend part

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, présidera la délégation algérienne de haut niveau prenant part au 14^e Congrès des Nations-unies pour la prévention du crime et la justice pénale, devant se tenir par visioconférence du 7 au 12 mars en cours, à Kyoto (Japon), a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

Selon le ministère, l'Algérie devra prendre part à cet événement mondial, organisé cette année sous le thème "Faire progresser la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit: vers la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030", en présence de l'ambassadeur de l'Algérie au Japon, de la représentante de l'Algérie au Bureau permanent des Nations-unies à Vienne, et des représentants de plusieurs secteurs concernés par le thème. Le garde des Sceaux devra prononcer une allocution lors de cette réunion de haut niveau, qui se penchera sur "les stratégies globales pour la prévention du crime et la réalisation du développement socioéconomique, les approches intégrées pour relever les défis auxquels fait face le système de la justice pénale, les approches multidimensionnelles adoptées par les Gouvernements afin de renforcer la souveraineté de la loi, et la coopération internationale et la fourniture d'une assistance technique afin de lutter contre toutes les formes de criminalité", précise-t-on de même source. Organisé chaque 5 ans, ce congrès est "l'un des plus importants congrès organisés par les Nations-unies qui portent sur les positions officielles des Gouvernements, les expériences et les politiques efficaces en matière de prévention du crime et la justice pénale".

R. N.

PREURE SUR L'ACQUISITION DE LA RAFFINERIE D'AUGUSTA :

"C'est une chaîne de décisions qui est en cause"

L'expert pétrolier et président du cabinet Emergy, Mourad Preure, a commenté l'acquisition par le groupe Sonatrach de la raffinerie d'Augusta en Italie. Selon lui, "l'acquisition est incontestablement mauvaise, on pouvait faire mieux".

PAR RIAD EL HADI

Il a estimé que "ce n'est pas un homme ou deux, ou trois, qu'il faut responsabiliser dans cette grave erreur stratégique; c'est une chaîne de décisions qui va au-delà de l'Assemblée générale de Sonatrach qui est en cause et qui doit être reconsidérée". "Le montant de la transaction est élevé, considérant la qualité de la cible acquise (âge, état des installations, investissements à réaliser, etc.). À ce prix, on pouvait avoir mieux, sachant que le raffinage européen connaît une crise de surcapacités et que des cibles de meilleure qualité étaient et sont disponibles sur le Continent", a expliqué Preure dans un entretien paru dans le quotidien Liberté hier.

"La raffinerie d'Augusta ne peut pas traiter le pétrole algérien"

Pour M. Preure, "Sonatrach a consenti au vendeur, la filiale locale d'ExxonMobil, des facilités (enlèvement des lubrifiants sur dix ans) qui grèvent encore plus la qualité discutable de la cible".

En outre, a-t-il expliqué, "la question essentielle est l'adéquation de l'acquisition avec la stratégie de Sonatrach, soit augmenter nos capacités de raffinage dans une logique d'intégration verticale avec pour but de satisfaire la demande nationale et valoriser notre pétrole en l'exportant sous forme de produits raffinés".

"Il s'avère que cette raffinerie est conçue pour traiter un pétrole moyen à lourd, alors que notre pétrole est parmi les plus légers (44° API). Elle ne peut donc pas traiter



notre pétrole et doit être alimentée par du pétrole moyen-oriental pour lequel elle a été conçue", a-t-il noté.

"L'acquisition est incontestablement mauvaise"

"Là, il s'agit d'une erreur stratégique discriminante. L'acquisition est incontestablement mauvaise", a-t-il commenté, en ajoutant, sur un autre registre, "le coût d'acquisition m'apparaît excessif".

Soulignant qu'en Europe, le raffinage est en crise, l'expert pétrolier a expliqué : "Je sais que des raffineries de 5 millions de tonnes/an, avec extensions pétrochimiques et facilités de stockage, sont proposées à l'euro symbolique, simplement pour préserver les emplois. Près d'un milliard d'euros pour une raffinerie âgée de soixante-dix ans, je trouve que l'on aurait pu mieux négocier. Mais, plus fondamentalement, l'opportunité de cette acquisition n'aurait jamais dû franchir tous les obstacles dans la chaîne de décision, tant elle n'est pas convaincante".

"Ce n'est pas un homme, deux ou trois qu'il faut responsabiliser"

Et d'ajouter, "et là, ce n'est pas un homme ou deux, ou trois qu'il faut responsabiliser

dans cette grave erreur stratégique; c'est une chaîne de décisions qui va au-delà de l'Assemblée générale de Sonatrach qui est en cause et qui doit être reconsidérée. Le sommet de cette chaîne, sous l'autorité du chef de l'État, est le Haut-Conseil de l'énergie, dont l'impérative et urgente nécessité apparaît ainsi au grand jour".

Pour rappel, l'acquisition par Sonatrach de la raffinerie d'Augusta a été annoncée en mai 2018. L'accord de vente avec Esso Italiana, filiale italienne d'ExxonMobil, a été finalisé le 1er décembre 2018.

Sonatrach avait précisé à l'époque que "le périmètre de cette transaction inclut la raffinerie d'Augusta, les trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta, ainsi que les participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux".

Cette acquisition a fait couler beaucoup d'encre, tant sur le montant de son achat de 725 millions de dollars, jugé exorbitant pour une raffinerie vieille de 70 ans.

Mandat d'arrêt international contre l'ancien P-dg de Sonatrach Ould Kaddour

Rappelons qu'en juillet 2020, le tribunal de Bir-Mourad-Raïs (Alger), a décidé d'engager une enquête pour situer les res-

ponsabilités dans l'acquisition par Sonatrach, de la raffinerie d'Augusta en Italie.

La justice a placé en détention provisoire l'ex-vice-président du groupe Sonatrach, Ahmed Mazighi, et conseiller de l'ancien P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

Il est poursuivi pour dilapidation de l'argent public et abus de fonction.

Le 24 février dernier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est exprimé sur l'affaire de l'acquisition de la raffinerie d'Augusta. Tout en annonçant que le pôle judiciaire économique et financier a ouvert une enquête judiciaire concernant l'acquisition de cette raffinerie, Djerad a fait savoir qu'un mandat d'arrêt international a été émis par le juge d'instruction à l'encontre du principal accusé dans cette affaire.

Djerad ne le cite pas nommément, mais il s'agit de l'ex-Pdg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, actuellement à l'étranger. Ce dernier était à la tête du groupe Sonatrach au moment du rachat de la raffinerie d'Augusta à la multinationale américaine ExxonMobil. Ould Kaddour avait même défendu cette acquisition.

R. E.

ABDERRAHMANE BENKHALFA :

"Nous changeons trop les règles de l'investissement"

PAR RACIM NIDHAL

L'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a estimé hier, que les traitements conjoncturels de l'économie ne peuvent pas remplacer les traînements structurels.

Intervenant sur les ondes de la Radio chaine 3, M. Benkhalfa a indiqué que nous changeons trop les règles de l'investissement, alors que partout ailleurs les règles sont stabilisées pour dix voire vingt ans. "L'Algérie accuse quelques décalages et dysfonctionnements dans ce domaine", ajoute-t-il.

M. Benkhalfa considère qu'il y a trop de textes d'application. "Lorsqu'un texte de loi est promulgué, la série des textes d'applications fait que l'applicabilité des textes est lointaine", explique-t-il appelant, à cette occasion, à la révision de

notre ingénierie juridique. Évoquant le code de l'investissement, l'invité estime que celui-ci doit consacrer une ouverture de l'économie qui est essentielle, parce que, développe-t-il, notre économie est restée, pendant une longue période, trop fermée sur elle-même. "La preuve, à l'intérieur du pays nous avançons valablement, notamment dans certains secteurs comme l'agriculture, mais au plan international, nous n'avons pas l'attractivité souhaitée", regrette-t-il.

Pour lui, l'Algérie doit investir un peu plus dans la capacité de lobbying, en affirmant que dans tous les pays, y compris les pays africains, les relances économiques font l'objet d'un marketing et d'un lobbying au plan international, pour ajuster les flux d'investissement internationaux.

R. N.

COMMERCE DE TROC

Des exportations d'une valeur de plus de 170 millions DA en 2020

Des produits locaux, d'une valeur globale de plus de 170 millions dinars, ont été exportés vers les marchés africains, dans le cadre du commerce de troc frontalier au cours de l'année écoulée, a-t-on appris dimanche, auprès des responsables de la direction du Commerce de la wilaya d'Adrar. Ces marchandises ont été exportées vers le Mali et le Niger, puis vers d'autres pays africains, en échange d'une valeur de 100 millions de dinars de produits importés, a indiqué à l'APS le directeur du Commerce Yousfi Mohamed. Ces exportations concernent des dattes, du sel domestique, des produits en plastique, de l'aluminium, du fer et de l'acier, des produits de l'artisanat et des couvertures, selon la même source. Les importations comportent, quant à elles, du bétail (Camelins, ovins et bovins), le henné, le thé vert, les épices, la viande séchée, en

plus du maïs blanc, du riz, des légumineuses sèches et de certains tissus, a ajouté le même responsable. La direction du Commerce d'Adrar s'emploie à sensibiliser les opérateurs activant dans le commerce, sur les opportunités préconisées par les pouvoirs publics pour promouvoir le commerce de troc frontalier, dont l'objectif est de diversifier les exportations dans le cadre du commerce extérieur, suite à l'élargissement de la liste à 14 produits éligibles à l'exportation, au titre du commerce de troc. L'activité de commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali concerne uniquement quatre wilayas de l'Extrême sud du pays, à savoir Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, conformément à l'arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au Journal officiel N°44.

R. N.

SAFEX

Reprise des foires et expositions

La Société algérienne des foires et exportations (Safex), compte reprendre l'organisation des foires et expositions à partir de ce mois de mars, avec une vingtaine de manifestations prévues en 2021 et un protocole sanitaire spécial en raison de la pandémie de la Covid-19.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Après avoir suspendu la quasi-totalité des foires et expositions en 2020, en raison de la pandémie de Covid-19, la Safex a décidé de renouer avec son activité économique à partir de ce mois de mars comme l'indique son programme des manifestations pour l'année 2021, dont l'APS a obtenu une copie.

Ainsi, trois salons sont prévus ce mois de mars, à savoir : le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables -SEER- (du 8 au 11 mars), Salon national du livre (du 11 au 20 mars) et le Salon de la femme -EVE- (du 15 au 20 mars).

Au mois d'avril prochain, coïncidant avec le mois sacré du Ramadhan, la Safex a prévu des expositions "Spéciales Ramadhan" du 7 avril au 1 mai, tandis que d'autres journées de portes ouvertes sur le cancer seront organisées du 4 au 6 avril.

Pour le mois de mai, le programme de la Safex prévoit l'organisation du Salon de la maintenance du 18 au 20 mai, ainsi que le Salon international de l'informatique, bureautique et de la communication -SICOM- du 18 au 21 du même mois.

Au mois de juin, deux manifestations sont prévues, à savoir le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec) et le Salon de l'Agriculture, dont les dates seront fixées ultérieurement.

Trois autres salons sont programmés au mois de juillet, indique le même document, celui de l'exportation et la logistique (du 6 au 8 juillet), le Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie -SIPHAL- (du 07 au 10 juillet), ainsi que le Salon africain des jeux vidéos (du 7



au 11 juillet). Les manifestations prévues au mois de septembre sont : Salon sport et forme et celui de Renov'Deco, dont les dates ne sont pas encore fixées, le Salon international de la sûreté et sécurité -SecurExpo- (du 14 au 16 septembre), le Salon international de l'après-vente automobile, de l'équipement et des services pour la mobilité en Afrique du Nord -Equip Auto- (du 27 au 30 septembre), ainsi que le Salon international des équipements, des technologies et des services pour la gestion des eaux -SIEE Pollutec- (du 13 au septembre).

Au mois d'octobre, le Palais des expositions abritera le Salon professionnel international de l'industrie -Alger Industrie-, le Salon international du livre -Sila-, dont la date seront fixées ultérieurement, ainsi que le salon international de la récupération et de la valorisation des déchets -REVADE- (du 11 au 14 octobre). Le Salon professionnel de la production agroalimentaire -

Djazagro- et le Salon International du Transport et de la Logistique -LOGISTICAL- se dérouleront, les deux, du 22 au 25 novembre, selon le document.

Au mois de décembre, la Safex a prévu le Salon international de la santé, les équipements médicaux et de laboratoires -Algeria Health- et le Salon professionnel de la bijouterie -Alger bijoux- qui auront lieu du 4 au 6 décembre, ainsi que la Foire de la production algérienne et le Salon des banques, assurances et produits financiers -ExpoFinances-, dont les dates seront fixées ultérieurement.

Ce programme est susceptible de connaître des changements, a indiqué à l'APS une source responsable de la Safex, précisant qu'en cas de poursuite de la fermeture de l'espace aérien, en raison de la pandémie de Covid-19, les Salons internationaux pourraient être organisés uniquement en présence des opérateurs nationaux ou représentants de Firmes internationales instal-

lées en Algérie. A signaler, qu'en raison de la crise de Covid-19, la Safex a élaboré un protocole sanitaire à destination des exposants, des prestataires, ainsi que des visiteurs appelés à se rendre au Palais des expositions des Pins maritimes durant la tenue des événements.

En mettant en application ce protocole sanitaire, la Safex s'est fixée la priorité de protéger la santé et la sécurité des personnes dans l'enceinte du palais des expositions, tout en respectant les mesures préventives et les recommandations édictées par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que le protocole sanitaire de l'Union des foires internationales, souligne la même source.

R. R.

HABITAT SOCIAL

Des instructions pour la relance des projets à l'arrêt

PAR RANIA NAILI

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné, samedi, des instructions pour l'établissement d'un planning permettant la relance au cours du 1er trimestre 2021, des projets à l'arrêt relevant de la formule logement public locatif (LPL).

"Suite à la série de rencontres menées la semaine écoulée par M. Belaribi depuis sa prise de fonctions, avec les directions centrales et décentralisées, en vue de tracer une feuille de route pour augmenter la cadence de la réalisation des travaux et écouter constamment les préoccupations des citoyens, le ministre a présidé, samedi, une réunion visant la relance des programmes de logement suspendus, en raison de problèmes administratifs et techniques", précise le ministère dans un com-

munié publié sur sa page Facebook. Ont pris part à cette réunion, le Secrétaire général du ministère, la Cheffe du cabinet du ministre, le directeur général de l'Habitat, la directrice générale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC), le directeur général du Groupe des services économiques des offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Etaient présents également, les Directeurs des OPGI et ceux de l'urbanisme des wilayas d'Oran, Skikda et Tlemcen, "wilayas ayant enregistré un taux considérable de chantiers de logements LPL à l'arrêt ou non lancés".

Après discussion de l'ensemble des questions en suspens entravant le lancement de ces projets, le ministre de l'Habitat a décidé durant cette réunion, de commencer

tous les projets d'aménagement préliminaire et secondaire avant que le taux de réalisation des logements n'atteigne 50 %, et ce "pour les livrer dans les délais fixés et éviter tout retard de livraison en raison des travaux d'aménagement".

Le ministre a demandé aux directeurs "d'élaborer un programme spécial à la relance de tous les programmes de logements LPL, sauf ceux ayant fait l'objet de contentieux judiciaire ou dont le terrain n'a pas été déterminé pour un suivi mensuel et ce en vue de les démarrer durant le premier trimestre de cette année".

M. Belaribi a ordonné l'installation de commissions composées des cadres de l'inspection générale du ministère de l'Habitat, et de deux cadres respectivement, de l'OPGI et de la DUAC, pour que ces chantiers soient suivis et sous la supervision directe du ministre.

AADL

Accélération du rythme des travaux et de suivi périodique des projets

Le nouveau Directeur général chargé de la gestion des services de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Fayçal Zitouni, a donné des instructions aux Directeurs régionaux, pour accélérer le rythme de réalisation des travaux et de suivi périodique des projets.

Présidant une réunion d'évaluation périodique avec les cadres de l'AADL et ses Directeurs centraux et régionaux, M. Zitouni a écouté des exposés sur l'état d'avancement des projets réalisés dans plusieurs wilayas, selon un document publié sur la page Facebook de l'Agence.

Le nouveau DG a insisté sur l'importance d'accélérer le rythme des travaux, pour les projets enregistrant un important taux d'avancement, en sommant les Chefs des départements concernés, de veiller au suivi périodique de ces projets et de pallier toute difficulté.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA
L'APC DE HADJOUT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°01/2021

Le président de l'APC de Hadjout lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour :
اشغال التعمير مع المراقبة النوعية للطرق الحضرية مركز المدينة

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'appel d'offre et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité « catégorie III et plus » spécialité Travaux Public en Activité principale et plus .peuvent retirer le cahier des Charges auprès de l'APC DE HADJOUT contre paiement de la somme de 5.000.00 DA.
Les offres seront adresse auprès : du Mr le président D'APC De Hadjout.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes décrites ci-après.

E. Le dossier de candidature :

- 01-Lettre de soumission
- 02-La déclaration de probité.
- 03-Copie du registre de commerce -nouvelle immatriculation-
- 04-Extrait du casier judiciaire du partenaire subcontractant lorsqu'il s'agit d'une personne physique et pour le gérant original et en cours de validité.
- 05-Copie de certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale Travaux Public) catégorie III et plus
- 06-Copie de statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- 07-Protocole d'accord (dans le cas d'un groupement d'entreprises)
- 08-Le délai et planning d'exécution des travaux objet du marché (cité le délai en lettre).
- 09-Copie des attestations de bonnes exécutions des dernières années.
- 10-Liste des moyens matériels accompagnés des cartes grises et facture d'achat.
- 11-Liste des moyens humains visée par la CNAS.
- 12-Copie extraite de rôle apuré ou échéancier en cours de validité.
- 13-Mises à jour C.N.A.S.A.T, C.A.S.N.O.S
- 14-C.A.C.O.B.A.T.H original en cours de validité.
- 15-Copie des bilans financiers de l'entreprise pour la dernière année visée par les services des impôts.
- 16-Copie d'une attestation de dépôt de compte social par l'EURL, SARL, SNC, SPA.....
- 17-Carte fiscale (NIF)
- 18-NIS
- 19-Protocole

03 Offre technique.

01- La déclaration à souscrire

02-Le détail estimatif et quantitatif.

03-Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».rempli, signé, daté et paraphé.

3-offre financière :

01-la lettre de soumission

02-Le bordereau des prix unitaires (BPU)

04 le détail quantitatif et estimatif (DQE)

05 04-la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites ci-dessus, devront être déposées à l'APC de Hadjout sous trois enveloppes cachetées et anonymes.Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »,selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-appel d'offres n°... l'objet de l'appel d'offres »

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis d'appel d'offres sur les Quotidiens nationaux ou au BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixé au 15 jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou BOMOP jusqu'à 11 h 00. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un week end, la date sera le jour ouvrable qui suit.

Les offres resteront validées pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois, à compter de la date de remise des plis.

LES ENTREPRISES SOUSMISSIONNAIRES SONT CORDIALEMENT INVITEES A LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS PROGRAMMEE LE JOUR DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES A 11 H00.

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles

Midi Libre n° 4210 - Lundi 8 mars 2021 - Anep 2116 004 295

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE CHELLAL
COMMUNE DE KHATTOUTI SED EL-DJIR
NIF:098428325037615
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale De Khattouti Sed El Djir lance Appel d'offres ouvert pour: Etude et suivi et Réalisation de 4 classe compensatoires à l'école Châtra Al-Madani (lots: Réalisation)

Les entreprises intéressées spécialisées, qualifiées, peuvent retirer le cahier de charges de LA COMMUNE DE Khattouti Sed El Djir " service du marchés " de la somme (6.000,00 D.A).

Les offres (dossier candidature, dossier techniques, dossier financier) doivent être obligatoirement accompagnés des pièces suivantes:

1/dossier de candidature

- déclaration de candidature(remplis, daté, Signé, cacheté.)
- Déclaration de Probité (remplis, daté, Signé, cacheté.)
- Statut particulier de l'entreprise (copie).
- les doucement relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Certificat de qualification principalement (bâtiment) catégorie (01) et plus (copie).
- Bilan financiers de 03 derniers années (-2019-2018-2017) (copie).
- La liste des moyens humains (il faut présenter les attestation d'affiliation à la CNAS et CACOBATH avec diplômes d'affiliation en CNAS pour les cadres conducteur de travaux) (copie).
- Liste de matériels (liste matériels détaillés copie de l'expert ou copie dument par le même l'expert De l'année 2018 jusqu'à l'ouverture des enveloppes (Attaché aux pièces justificatives)(copie).
- Référence professionnelle ou attestation de bonne exécution portant , les projets similaire De l'année 2017 jusqu'à l'ouverture des enveloppes (copie).
- Planning d'exécution des travaux remplie signée et daté.

Observation :les doucement justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de attributaire du marché public . que doit les fournisseurs dans un délai maximum de dix (10) jour à compter de la date de sa saisine. Et .en tout état de cous. Avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marche

02/Offre technique:

- Déclaration à souscrire (remplis, daté, Signé, cacheté.)
- un mémoire technique justificatifs(remplis, daté, Signé, cacheté.)
- Cahier des charge portant à la dernier page.la mention manuscrite (lu et accepté).

03/ Offre financière:

-La lettre de soumission (remplis, daté, Signé, cacheté.)

-Boudreau des prix unitaires (remplis, daté, Signé, cacheté.)

-Devis estimatif et quantitatif (remplis, daté, Signé, cacheté.)

Et doivent parvenir sous enveloppe ; Une enveloppes extérieure qui contiendra 03 enveloppes, séparés, l'une portant la mention ; dossier de candidature et l'autre dossier techniques et l'autre dossier financier Cachetée et anonyme portant la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

- Etude et suivi et Réalisation de 4 classe compensatoires à l'école Châtra Al-Madani (lots: Réalisation) - a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres

La date limite de dépôt des offre et fixée à 12 jour a premier parution dans les cet quotidiens ou le bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) de (08:00) a (12.00) heures.au siège de la commune de Khattouti Sed El Djir " service du marchés "

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 03 mois+la durée - Ce présent appel d'offres est considéré comme convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège d'A.P.C, la même date du dernier jour de cet appel à partir de 13h30.

-Nb. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal. La durée d'ouverture est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Midi Libre n° 4210 - Lundi 8 mars 2021 - Anep 2116 004 304

MIDI
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION 4210



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
دائرة براقبي
بلدية براقبي
مديرية الإدارة والتنظيم
رقم: 31/م.ج. 2021

وصل استلام التبليغ بتجديد الهيئة التنفيذية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم هذا اليوم : 25 2021 استلام مذكرة التعديلات(محضر الجمعية العامة الانتخابية) المؤرخة في 12 نوفمبر 2020 و المتعلقة بتجديد الهيئة التنفيذية للجمعية البلدية ذات طابع ديني المسماة :

الجمعية الدينية لمسجد الرحمان

المسجلة تحت رقم: 858/م ت ش ع م / م ج / 1989 بتاريخ : 08 / 11 / 1989

الكاين مقرها بـ : حي طويلب بلدية براقبي

رئيس الجمعية السيد : كرمي لخضر المنتخب خلال الجمعية العامة الانتخابية في 2020/11/12

أهداف الجمعية: - إتمام بناء المسجد.

- إتمام بناء المدرسة القرآنية وملحقاتها وصيانة المرافق الصحية

وبيت الوضوء والمرشات.

- إتمام بناء السكن الوظيفي وصيانتته.

- تجهيز المسجد وصيانتته.

- تجهيز مكتبة المسجد والمدرسة القرآنية.

* يجب القيام بإجراءات الأشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السابق الذكر.

قائمة أعضاء الهيئة التنفيذية المنتخبين خلال الجمعية العامة

الانتخابية المؤرخة في 12 نوفمبر 2020

الاسم و اللقب	الوظيفة في الجمعية
لخضر كرمي	رئيس الجمعية
عمر مسبوت	نائب الرئيس
عبد المالك بوصفط	الأمين العام
زهير رقواط	نائب الأمين العام
أرزقي ثيلان ريجان	أمين المال
سليمان العايب	نائب أمين المال

Midi Libre n° 4210 - Lundi 8 mars 2021

LA BUREAUCRATIE ALIMENTE L'INFORMEL

Son extension est liée au mode de gouvernance

Le concept de « secteur informel » apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la comptabilité nationale et, donc, à toute régulation de l'Etat. Encore que récemment, à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage.



LA BUREAUCRATIE ALIMENTE L'INFORMEL

Son extension est liée au mode de gouvernance

Le concept de « secteur informel » apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la comptabilité nationale et, donc, à toute régulation de l'Etat. Encore que récemment, à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Il y a lieu de différencier la sphère informelle productive qui crée de la valeur, de la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur. L'économie informelle est donc souvent qualifiée de « parallèle », « souterraine », « marché noir » et tout cela renvoie au caractère dualiste de l'économie, une sphère qui travaille dans le cadre du droit et une autre sphère qui travaille dans un cadre de non-droit, étant entendu que le droit est défini par les pouvoirs publics en place.

La formation des prix et des profits dépendent dans une large mesure de la forme de la concurrence sur les différents marchés, la différenciation du taux de change officiel et celui du marché parallèle, de leur rapport avec l'environnement international (la sphère informelle étant en Algérie mieux insérée au marché mondial que la sphère réelle) et en dernier lieu leur rapport à la fiscalité qui conditionne la nature des dépenses et recettes publiques, en fait par rapport à l'Etat, le paiement de l'impôt direct étant un signe d'une plus grande citoyenneté, les impôts indirects étant injustes par définition puisque étant supportés par tous les citoyens riches ou pauvres. Aussi, l'économie informelle est réglée par des normes et des prescriptions qui déterminent les droits et les obligations de ses agents économiques ainsi que les procédures en cas de conflits, ayant sa propre logique de fonctionnement, qui ne sont pas ceux de l'Etat, nous retrouvant devant un pluralisme institutionnel/juridique contredisant le droit traditionnel enseigné aux étudiants d'une vision moniste du droit.

L'extension de la sphère informelle est proportionnelle au poids de la bureaucratie qui tend à fonctionner non pour l'économie et le citoyen mais en s'autonomisant en tant que pouvoir bureaucratique. Dans ce cadre, il serait intéressant d'analyser les tendances et des mécanismes de structuration et restructuration



de la société et, notamment des zones urbaines, sub-urbaines et rurales face à la réalité économique et sociale des initiatives informelles qui émergent impulsant une forme de régulation sociale.

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises. Elle peut aussi être basée sur la différence entre l'impôt sur le revenu et le revenu mesuré par des contrôles sélectifs. Nous avons l'approche indirecte ou macroéconomique basée sur l'écart dans les statistiques officielles entre la production et la consommation enregistrée. On peut ainsi avoir recours au calcul des écarts au niveau du PIB (via la production, les revenus, les dépenses ou les trois), de l'emploi, du contrôle fiscal, de la consommation d'électricité et de l'approche monétaire.

Les méthodes directes sont de nature microéconomique et basées sur des enquêtes ou sur les résultats des contrôles fiscaux utilisés pour estimer l'activité économique totale et ses composantes officielles et non officielles. Les méthodes indirectes sont de nature macroéconomique et combinent différentes variables économiques et un ensemble d'hypothèses pour produire des estimations de l'activité économique. Elles sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les opérations dissimulées utilisent uniquement des espèces; ainsi, en estimant la quantité d'argent en circulation, puis en retirant les incitations qui poussent les agents à agir dans l'informalité (en général les impôts), on devrait obtenir une bonne approximation

de l'argent utilisé pour les activités informelles.

Il faut distinguer trois catégories, le poids de la sphère informelle dans la superficie économique qui dépasse les 50% hors hydrocarbures, le poids au niveau de l'emploi et la masse monétaire hors banques et dans ce cas distinguer les montants spéculatifs avec une intermédiation informelle à des taux d'usure, du capital argent en réserve par les ménages pour leurs achats courants. Selon les dernières données de la Banque d'Algérie l'augmentation de la masse monétaire M2 est de 17.682,7 milliards de dinars à fin 2020 contre 16.506,6 milliards de dinars à fin 2019. Soit

9,05% hors dépôts des hydrocarbures contre 6,03% à fin décembre 2019, alors que la circulation fiduciaire hors banques est de 12,93%, soit 9.437,6 milliards de dinars à fin 2020 contre 6140,7 milliards de dinars en 2019, 34,73% de la masse monétaire M2 à fin 2020 contre 32,94% à fin 2019. Cela explique que toutes les mesures tant des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des banques algériennes qui sont actuellement de simples guichets administratifs, ignorant le fonctionnement de la société algérienne ont eu un impact très limité renvoyant toujours à la confiance et au fonctionnement global de la société. Dans ce cadre, nous avons deux périodes, la période, la première pouvant aller jusqu'en 1963/1987, première crise pétrolière, avec la gestion administrative centralisée qui avait consacré le système de l'Etat-providence prônant le plein emploi avec des sureffectifs dans les entreprises publiques.

Ensuite, la période de 1986 à nos jours avec le point culminant de 1994 date du

rééchelonnement et de l'ajustement structurel, étant toujours dans cette interminable transition ni économie de marché concurrentielle, ni économie administrée expliquant d'ailleurs les difficultés de la régulation politique, sociale et économique. Durant la première période, l'Etat fixe les prix, les salaires, le taux d'intérêt, le taux de change d'une manière administrative. Pour preuve, on distribue des bénéfices même aux unités déficitaires et nous avons un quasi monopole sur toutes les activités. Comme conséquence des politiques de cette période et cela n'est pas propre à l'Algérie, les pays de l'ex-camp communiste ont connu le même phénomène, nous assistons à l'extension de la sphère informelle où nous avons le prix bas fixé par l'Etat dont bénéficie, une minorité, devant également la rareté de l'offre, nous trouvons ces mêmes marchandises sur le marché parallèle au prix du marché donnant des rentes de situation à une frange de monopoles issus du secteur d'Etat. Sur le plan externe, les trafics aux frontières profitent de cette distorsion de prix et également sur le marché de la devise, pénalisant en dernier lieu le budget de l'Etat algérien.

Pour la seconde période non achevée, les entreprises publiques subissent des « plans sociaux » qui se traduisent par des dégraissages massifs, et l'enjeu à l'avenir qui sera plus douloureux est l'ajustement social de la fonction publique. Cette période est caractérisée par la libération des prix et la levée du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur qui expliquent pour beaucoup les changements qui ont lieu dans l'économie informelle, changements sans la mise en place de nouveaux mécanismes de régulation dans la mesure où en économie de marché la fonction de l'Etat régulateur est stratégique. Ce qui explique que l'ouverture anarchique avec une tendance du passage d'un monopole

d'Etat à un monopole privé beaucoup plus néfaste a donné lieu à de nouvelles pratiques informelles. À cet aspect, se sont greffés la fraude fiscale, la corruption et les détournements des fonds publics. Un grand nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur (agriculture et industries tant pour la production locale que pour les importations) prend des marges non proportionnelles aux services rendus ce qui fait que le contrôle sur le détaillant ne s'attaque pas à l'essentiel. Or, la sphère informelle contrôle quatre segments-clés: celui des fruits et légumes, de la viande, celui du poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile - chaussures ayant un impact sur le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens devant analyser les liens entre l'accumulation, la structuration du modèle de consommation et la répartition des revenus par couches sociales, enquêtes inexistantes en Algérie.

La lutte contre la sphère informelle implique avant tout l'efficacité des institutions et une moralisation de la pratique des structures de l'Etat elles-mêmes au plus haut niveau, niveau de dépenses en contradiction avec les pratiques sociales malgré des discours moralisateurs, avec cette montée de la paupérisation qui crée une névrose collective. C'est seulement quand l'Etat est droit et qu'il peut devenir un Etat de droit Dans ce cadre, la sphère informelle en Algérie est favorisée par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socio-économique. Les entrepreneurs qu'ils soient nationaux ou étrangers demandent seulement à voir clair, du moins ceux qui misent sur le moyen et long terme (investissements inducteurs de valeur ajoutée contrairement à l'importation solution de facilité).

Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation sociale, la société enfante ses propres règles pour fonctionner qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer: exemple des transactions aux niveaux des frontières pour contourner les myopies des bureaucraties locales, agissant sur les distorsions des prix et des taux de change et le droit coutumier dans les transactions immobilières.

En résumé, toute analyse objective de la sphère informelle doit partir d'une analyse globale. La dominance de la sphère informelle est la résultante de la faiblesse des réformes renvoyant au mode de gouvernance et à l'incohérence de la politique socio-économique ignorant le fonctionnement de la société, expliquent que les mesures bureaucratiques ont eu un impact mitigé.

Baisse drastique des réserves de change et dérapage accéléré de la cotation du dinar

Les tensions géostratégiques au niveau de la région, la chute des prix du pétrole et surtout du gaz naturel plus d'70% depuis 2010 procurant 33% des recettes de Sonatrach qui en plus connaît une baisse de production en volume physique, avec la baisse drastique des réserves de change, ont suscité à l'extérieur des analyses prévoyant de sombres scénarios sur l'avenir de l'Algérie 2021/2023. Pourtant, en ce mois de mars 2021, l'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement ayant une dette extérieure relativement faible inférieure à 6 milliards de dollars. Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement dans le système de gouvernance s'adaptant tant aux nouvelles mutations internes que mondiales.

1- Evolution des réserves de change

Evolution des réserves de change :
- 2001 : 17,9 milliards de dollars,
- 2002 : 23,1 milliards de dollars,
- 2003 : 32,9 milliards de dollars,
- 2004 : 43,1 milliards de dollars,
- 2005 : 56,2 milliards de dollars,
- 2006 : 77,8 milliards de dollars,
- 2007 : 110,1 milliards de dollars,
- 2008 : 143,1 milliards de dollars,
- 2009 : 147,2 milliards de dollars,
- 2010 : 162,2 milliards de dollars,
- 2011 : 175,6 milliards de dollars,
- 2012 : 190,6 milliards de dollars,
- 2013 : 194,0 milliards de dollars,
- 2014 : 178,9 milliards de dollars,
- 2015 : 144,1 milliards de dollars,
- 2016 : 114,1 milliards de dollars,
- 2017 : 97,33 milliards de dollars,
- 2018 : 79,88 milliards de dollars,
- 2019 : 62 milliards de dollars
- Fin 2020, malgré toutes les restrictions à l'importation, selon la déclaration du président de la république en date du 01 mars 2021 entre 42/43 milliards de dollars les prévisions de la loi de finances complémentaire étaient de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévus dans la loi initiale.

Au rythme des années 2019/2020 selon les prévisions du FMI fin 2021, 20 milliards de dollars. Qu'en sera-t-il en 2022 si le cours du pétrole stagne entre 55/65 dollars et s'il n'y a pas de relance économique, la loi de finances 2021 pour son équilibre selon le FMI et la banque mondiale, nécessitant entre 100/110 dollars le baril ? Le niveau des réserves de change dépendra donc fondamentalement de l'évolution du cours des hydrocarbures pendant encore longtemps (98% des recettes en devises avec les dérivées) du niveau des importations de biens mais également des importations des services qui ont atteint 10/11 milliards de dollars/an entre 2010/2019, ne pouvant pas tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif (le taux d'intégration entreprises publiques et privées ne dépassant pas 15%) de la capacité d'attirer l'investissement direct étranger, de développer la production interne, d'une meilleure gestion et de la lutte contre la corruption via les surfacturations.

2- Evolution de la cotation du dinar

Qu'en est-il de l'évolution du cours officiel du dinar fortement corrélé aux réserves de change via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70%.

Pour la période de 2001 à mars 2021, nous avons la cotation suivante :

-2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro
-2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro
- 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro
-2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro
-2016 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro
-2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro
- 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro
-2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro
-2020 : 128,31 dinars un dollar et 161,85 dinars un euro
-02 mars 2021 : 133,03 dinars un dollar et 160,57 dinars un euro

Ce dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro accélère le processus inflationniste interne où la majorité des produits importés, excepté ceux subventionnés, connaissent depuis décembre 2020 une augmentation variant entre 30/50% en contradiction avec l'indice officiel de l'ONS non réactualisé depuis 2011, le besoin étant historiquement daté. Cette dévaluation qui ne dit pas son nom permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements, matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation d'environ 300 dinars un euro minimum, surtout en cas d'ouverture des frontières.. Il sera difficile de combler l'écart avec le marché parallèle pour la simple raison que l'allocation de devises pour les ménages est dérisoire, la sphère informelle suppléant à la faiblesse de l'offre et par ailleurs bon nombre d'entreprises du fait de la faiblesse de l'allocation devises pour éviter la rupture d'approvisionnement iront au niveau de cette sphère.

En résumé, avec la pression démographique (plus de 50 millions d'habitants en 2030., l'on devra créer minimum 300.000/400.000 postes de travail nouveaux par an nécessitant un taux de croissance annuel sur plusieurs années de 8/9% en termes réels. Pourtant, l'économie algérienne possède des potentialités mais a besoin d'une cohérence dans sa politique socio-économique. L'Algérie étant confrontée à des défis importants, les défis futurs, pour se projeter sur l'avenir, loin de tout populisme dévastateur, impose une nouvelle gouvernance, un langage de vérité et la moralité des gouvernants. L'Algérie devra s'adapter au nouveau monde, de rétablir la confiance pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, évitant la division sur des sujets secondaires. Il y va de la sécurité nationale.

Les onze (11) déterminants du cours des hydrocarbures

Premièrement, l'élément central de la détermination du prix du pétrole est la croissance de l'économie mondiale. Aucun expert ne pouvant prévoir au-delà de 2025, du fait des importantes nouvelles mutations du modèle de consommation énergétique. Selon le rapport Perspectives de l'économie mondiale, en cas de la maîtrise de l'épidémicité du coronavirus, le taux de croissance pour 2021 se situerait à 5% contre un taux négatif de plus de 6% en 2020. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente : ainsi, un taux de croissance de 5% en 2021 par rapport à un taux négatif de 6% en 2020 donnerait en termes réel un taux de croissance entre 0 et 1%. Mais le plus inquiétant c'est le prix de cession du gaz traditionnel qui a chuté de près de 70% ayant atteint son cours le plus bas en douze ans en raison de l'affaiblissement de la demande, de nouveaux producteurs, des réserves russes plus de 45.000 milliards de mètres cubes gazeux, 30.000 pour l'Iran, plus de 15.000 pour le Qatar, du gaz de schiste américain ainsi que l'entrée de nouveaux producteurs comme le Mozambique en Afrique, avec des prix concurrentiels. Hors de portée pour l'Algérie, du Qatar, de l'Iran et de la Russie en direction l'Asie, le marché naturel de l'Algérie étant l'Europe ou avec l'expiration des contrats à long terme l'Europe a fait savoir à l'Algérie qu'elle devra s'aligner le marché spot.

Deuxièmement, le respect des accords de l'Opep mais qui ne représente pour le pétrole qu'environ 35% de la commercialisation mondiale, 65% se faisant hors Opep, étant utopique pour l'instant de parler d'un marché mondial de gaz, plus de 65% étant des marchés régionaux segmentés se faisant par canalisation. Rappelons les accords décidés en décembre 2016 à Vienne où la répartition des quotas de l'Opep a été la suivante : l'Algérie 1,089 million de barils/jour, avec une réduction de 50.000 barils/jour son quota passe à 1,039 million barils/jour. L'Angola passant de 1,751 million barils/jour à 1,679 barils/jour, l'Arabie Saoudite passant de 10,544 million barils/jour à 10,058 barils/jour, les Emirats arabes unis passant de 3,013 barils/jour à 2,874 barils/jour, l'Équateur passant de 548.000 barils/jour à 522.000 barils/jour, le Gabon de 202.000 barils/jour à 193.000 barils/jour, l'Iran de 3,975 millions barils/jour à 3,797 millions barils/jour, l'Irak de 4,561 millions barils/jour à 4,351 millions barils/jour, le Koweït de 2,838 millions barils/jour à 2,707 millions barils/jour, le Qatar (pays essentiellement gazier 3ème réserve mondiale de gaz traditionnel après la Russie et l'Iran), 648.000 barils/jour à 618.000 barils/jour, le Venezuela, paradoxe le premier réservoir de pétrole mondial avant l'Arabie Saoudite mais un pétrole lourd actuellement en semi-faillite, de 2,067 millions de barils/jour à 1,972 millions de barils/jour. Les autres pays hors Opep concernés par l'accord conclu sont : la Russie 300.000 barils/jour de réduction dont la production russe de pétrole, le Mexique (2,1 Mb/j en octobre/novembre 2016) le Kazakhstan (1,7 Mb/j), Oman (1 Mb/j), l'Azerbaïdjan (0,8 Mb/j), la Malaisie (0,7 Mb/j), la Guinée équatoriale (0,2 Mb/j), le Soudan du Sud (0,1 Mb/j), le Soudan (0,1 Mb/j) et le Brunei (0,1 Mb/j). Lors de la dernière réunion des pays membres de l'Opep, ainsi que 10 autres pays (Opep+), à Vienne le 6 décembre 2019, un accord a été conclu pour la réduction de la production de pétrole de 1,7 million de barils/jour (Mb/j) à partir du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 mars 2020, soit 1,7% de l'offre mondiale. Cet accord représente une réduction additionnelle de 503.000 Mb/j par rapport à l'accord de décembre 2018 reconduit en juillet 2019. Récemment, le groupe des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) plus dix alliés producteurs (dont la Russie), identifié sous l'acronyme Opep+, se sont mis d'accord pour "restituer progressivement" sur le marché les quelque 2 millions de barils par jour prévus en début d'année 2021, en commençant par 500.000 barils quotidiens en janvier 2021. Cette

décision fait donc passer le volume de pétrole brut retiré volontairement du marché par l'alliance de 7,7 mbj à 7,2 mbj au 1er janvier et amende l'accord précédent d'avril 2020, qui prévoyait une marche plus haute à 5,8 mbj, jugée par beaucoup trop conséquente au vu d'un marché toujours déprimé par la pandémie de Covid-19. Dans les faits, l'essentiel de cette baisse est assuré par les deux plus grands producteurs de ce groupe hétérogène : la Russie et l'Arabie saoudite. Il faut signaler, les rivalités au niveau de l'Opep dont certains ne respectent pas les quotas, de la rivalité Iran-Arabie saoudite (plus de 35% de la production Opep), ainsi qu'une chute de la production drastique du Venezuela pourtant première réserve de pétrole du monde, certes avec un pétrole lourd. L'Arabie saoudite, au sein de l'Opep, est le seul pays producteur au monde actuellement qui est en mesure de peser sur l'offre mondiale, et donc sur les prix, tout dépendant d'une entente entre les USA et l'Arabie Saoudite, la Russie et l'Arabie Saoudite, pour déterminer le prix plancher, encore que cette entente pourrait se déplacer dans un proche avenir avec une entente avec l'Iran, avec la nouvelle politique du gouvernement américain.

Troisièmement, du côté de l'offre, nous assistons à une hausse plus rapide que prévu de la production de pétrole (non conventionnel) des USA qui a bouleversé toute la carte énergétique mondiale. Ils sont passés de 5 millions de barils/jour de pétrole à un niveau fluctuant entre 8,5 et plus de 10 millions de barils/jour entre 2014/2020. Les États-Unis, importateur par le passé, devraient devenir le plus grand producteur de pétrole brut (tenant compte de la consommation intérieure) devant l'Arabie saoudite et la Russie. Selon *The Telegraph*, les États-Unis, devraient pénétrer fortement le marché mondial avec des quantités sans précédent de gaz naturel liquéfié (GNL) 30 projets sont en cours de réalisation, grâce au gaz et le pétrole de schiste pesant ainsi sur le marché mondial du GNL.

Quatrièmement, la stratégie expansionniste russe dont le géant Gazprom, pour le gaz (45.000 milliards de mètres cubes gazeux de réserve) à travers le North Stream et le South Stream (ce dernier gelé actuellement) d'une capacité prévue de plus de 125 milliards de mètres cubes gazeux pour approvisionner l'Europe, sans compter les nouvelles canalisations vers l'Asie. La Russie a besoin de financement, les tensions en Ukraine n'ayant en rien influé sur ses exportations en Europe où sa part de marché a été de 30% entre 2013/2020. Un accord circonscrit à l'Opep, sans la Russie, ne suffirait pas à peser sur les cours. Dès lors la stabilisation du cours du pétrole passe par une entente septembre, Russes et Saoudiens qui au cours des différentes réunions Opep+ ont appelé à un contrôle de la production. Cependant récemment, la Russie a accru sa production, et ouvert de nouveaux gisements en Sibérie ou dans l'Arctique, témoignant d'une stratégie agressive. En outre, les compagnies russes assument des coûts en roubles (dont le cours a chuté), mais vendent en dollars, de sorte qu'elles restent rentables aux alentours de 30 à 40 \$. Idem avec la réduction des coûts des gisements de pétrole et gaz de schistes moyens américains dont la rentabilité est entre 50/55 dollars pour les petits gisements, 40 /45 dollars pour les gisements moyens et pour les grands gisements 30/35 dollars. **Cinquièmement**, du retour sur le marché de la Libye, sous réserve d'une stabilisation politique avec les nouveaux accords de Genève, 42 milliards de barils de pétrole, plus de 1500 milliards de mètres cubes gazeux, pour une population ne dépassant pas 6,5 millions d'habitants, pouvant aller facilement vers 2 millions de barils/jour, de l'Irak avec 3,7 millions de barils/jour, réservoir mondial à un coût de production inférieur à 20% par rapport à ses concurrents, pouvant aller vers plus de 8 millions/jour. Et surtout l'Iran s'il y a accord sur le nucléaire avec la nouvelle administration américaine ayant des réserves de 160 milliards de barils de

pétrole lui permettant facilement d'exporter entre 4/5 millions de barils/jour, le deuxième réservoir de gaz traditionnel mondial, sans compter qu'il aura alors accès aux quelques 100 milliards de dollars bloqués dans les banques étrangères, qui pourront augmenter ses exportations et attirer les investissements étrangers.

Sixièmement, les nouvelles découvertes dans le monde notamment en offshore notamment en Méditerranée orientale (20.000 milliards de mètres cubes gazeux expliquant en partie les tensions au niveau de cette région) et en Afrique dont le Mozambique qui pourrait être le troisième réservoir d'or noir en Afrique et les nouvelles technologies permettent l'exploitation et la réduction des coûts des gisements marginaux de gaz et pétrole de schiste d'environ 30/40%, e n'oubliant l'important gisement qui est rentré en production du Kazazthan fin 2016.

Septièmement, les USA/Europe qui représentent actuellement plus de 40% du PIB mondial pour une population inférieure à un milliard d'habitants poussent à l'efficacité énergétique avec une prévision de réduction de 30% et l'urgence d'aller vers la transition énergétique afin de lutter contre le réchauffement climatique car si les chinois, les indiens et les africains avaient le même modèle de consommation énergétique que les USA et l'Europe il faudrait cinq fois la planète actuelle où je rappelle que selon le rapport de l'Onu une sécheresse sans précédent frappera l'Afrique du Nord et l'Afrique sub saharienne entre 2020/2025, cela d'autant plus que la majorité des pays ont entériné l'Accord de la COP21 avec le retour des américains aux accords qui repose sur des efforts de limitation du recours aux énergies fossiles, charbon et pétrole horizon en tête, le monde s'orientant vers un Mix énergétique, l'énergie de l'avenir horizon 2030/2040 étant l'hydrogène où la recherche développement connaît un réel essor.

Huitièmement, les tendances à sont à une nouvelle division et spécialisation internationale avec la concentration de l'industrie manufacturière forte consommatrice d'énergie en Asie qui absorbera 65% de la consommation mondiale horizon 2030, notamment l'Inde et la Chine. Les relations clients -fournisseurs seront à leurs avantages, pour avoir des avantages comparatifs et pousseront à la baisse des prix.

Neuvièmement, l'occupation par les terroristes de champs pétroliers et gaziers les écoulements au marché noir notamment en Irak pour un baril entre 30/40 dollars ainsi que l'Iran avec l'embargo surtout en direction de l'Asie.

Dixièmement, l'évolution des cotations du dollar et l'euro, toute hausse ou baisse du dollar, pouvant entraîner un écart de 10/15%. Le cours euro-dollar ayant été coté le début de l'année 2020 à environ 1,10 dollars et dépassant actuellement à plus de 1,21 dollar, cette dépréciation du dollar, du fait du déficit budgétaire américain, a conduit à augmenter le cours du Brent entre 10/15%.

Onzièmement, les stocks américains et souvent oubliés les stocks chinois, en mentionnant qu'il soit le cinquième producteur mondial, la baisse des prix du pétrole ayant permis à la Chine d'économiser pour sa facture énergétique.

Face à cette dépendance des hydrocarbures, dont le prix échappe à toute décision interne, que faire ?

Sans bonne gouvernance et de profondes réformes structurelles, l'Algérie restera éternellement dépendante de cette ressource éphémère. En cette période difficile de tensions budgétaires, personne n'ayant le monopole de la vérité et du nationalisme, l'Algérie doit mobiliser tous ses enfants sans exclusive, favoriser le dialogue productif, évitant les dissensions inutiles ou pouvoir, opposition et experts non organiques, doivent contribuer au redressement national dont une croissance négative ou faible, devant être supérieur au taux de croissance démographique, peut avoir des répercussions tant nationales, sociales, poli-

tiques que géostratégiques au niveau de la région existant un lien dialectique entre sécurité et développement. Evitons de fonder une politique économique sur des modèles économétriques appliqués aux pays développés déconnectés des réalités nationales. Devant l'ex- Premier ministre et les membres de son gouvernement dans ma conférence au Club de Pins le 26 novembre 2014, dans plusieurs interviews les médias publics et privés nationaux et médias internationaux (voir www.google.com Mebtoul 2014/2016), j'avais proposé un comité de crise de crise chargé de proposer des mesures opérationnelles de réformes au sein du conseil économique et social en léthargie depuis des années. Induit en erreur par certains experts ou intellectuels organiques aux ordres, les responsables ne nous ont pas écoutés et nous en payons aujourd'hui les conséquences de cette imprévision. Car, les enjeux géostratégiques mondiaux, le nouveau modèle de consommation qui devrait faire émerger un nouveau pouvoir énergétique mondial horizon 2020, et es facteurs techniques économiques sont les déterminants du cours du pétrole. Les réserves sont fonction à la fois du coût et du vecteur prix international, plus le prix est élevé plus certaines réserves marginales deviennent rentables. Pourra-t-elle profiter d'une éventuelle hausse des prix avec la baisse de la production exportable en volume physique ? Pour 2020-2021, il faudrait un cours supérieur à 100 dollars le baril pour équilibrer le budget en n'oubliant pas que selon le bilan de 2018 nous avons la structure d'exportation suivante : GN, 32,9%, GNL, 14,4%, (au total gaz 47,3%) pétrole brut 25,2%, condensat, 4,4%, produits raffinés 15,6%, Gpl 7,6%. Une hausse d'un dollar en moyenne annuelle procure entre 300-400 millions de dollars supplémentaires à l'Algérie permettant de limiter le déficit budgétaire car l'artifice comptable du dérapage du dinar par rapport au dollar réduit artificiellement le déficit du trésor par l'augmentation de la fiscalité hydrocarbures, idem pour la fiscalité ordinaire via les importations tant en dollars qu'en euros. Il ne faut pas être utopique, l'Algérie dépendra encore pour de longues années des hydrocarbures pour ses entrées en devises selon un bilan en conseil des ministres de 2015, l'Algérie aurait seulement entre 2500/3000 milliards de mètres cubes gazeux de réserves et 10 milliards de barils pour le pétrole données reprises par l'ex-ministre de l'Énergie en 2020, avec une très forte consommation intérieure qui risque de dépasser les exportations actuelles. D'où l'importance de profondes réformes tant politiques, sociales, qu'économiques afin de dynamiser les exportations hors hydrocarbures. Un bon développement allège le poids sur les forces de sécurité ; un frein au développement par une mauvaise gouvernance accroît les tensions sociales et donc l'insécurité. L'Algérie n'a pas d'autres choix : réussir les réformes qui seront douloureuses à court terme mais porteuses d'espoir à moyen et long terme pour les générations présentes et futures, possédant toutes les potentialités pour réussir supposant une autre démarche où le Politique, l'Économique, le Social, le Culturel sont dialectiquement liés. Ou rester en statut quo en retardant les réformes structurelles avec le risque sans correction de l'actuelle politique économique et notamment dont le résultat est mitigé, contrairement à certains discours démentis par le terrain, est d'aller droit vers le FMI horizon 2022 ou cohabiteront crise financière et crise de gouvernance, ce qu'aucun patriote ne souhaite. Sans un retour à la confiance citoyens-gouvernants passant par une profonde moralisation, et une refonte du système politique et économique, il ne faut pas s'attendre à des miracles. J'ose imaginer une Algérie où les nouvelles générations vivront confiantes et heureuses dans leur pays et où nous assisterons à un retour volontaire progressif des cadres expatriés. Aussi, l'Algérie qui a d'importantes potentialités sera ce que le peuple algérien et les responsables chargés de gérer la Cité voudront qu'elle soit.

AIN-DEFLA, BAISSÉ DU NIVEAU DU BARRAGE D'OULED-MELLOUK

Mise en service de 16 forages pour assurer l'AEP

En vue d'assurer l'AEP de neuf communes de l'ouest de la wilaya d'Aïn-Defla, au total, 16 forages ont été mis en service à la fin de l'année dernière, afin de pallier la baisse du niveau du barrage d'Ouled-Mellouk.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce barrage servait à approvisionner les neuf communes en question, a indiqué à l'APS, la direction locale de l'Algérienne des Eaux (ADE).

Le chargé de communication de l'ADE d'Aïn-Defla, Abdelghafour Bouziane Errahmani, a précisé à l'APS qu'"en raison de la sécheresse ayant sévi l'année dernière, le barrage d'Ouled-Mellouk (35 kilomètres au sud-ouest de Aïn-Defla) a connu une importante baisse de ses réserves en eau, nous contraignant, à la fin de l'année dernière, à mettre en service 16 forages en vue d'assurer l'eau aux neuf communes qui s'en approvisionnaient", relevant que "tout en observant que le barrage d'Ouled-Mellouk (127 millions m³) est actuellement rempli à hauteur de 5,3 millions m³ seulement, soit quelque 4 % de sa capacité de stockage et notant qu'à certains niveaux de remplissage du barrage, l'ADE ne peut pas puiser de l'eau.

Selon l'APS, le même responsable a fait remarquer qu'"il est évident qu'il y ait des consignes d'exploitation du barrage. A certains niveaux (bas) de remplissage, nous ne pouvons y puiser de l'eau, encore moins la traiter, à fortiori lorsque le taux d'envasement est assez important", soulignant que les



forages mis en service ont été dotés d'équipements modernes à même de leur assurer un rendement optimal, il a fait état de la mise en service "prochaine" de deux nouveaux forages au niveau d'El-Attaf et Rouina en vue d'y renforcer l'approvisionnement en eau. Outre les forages, il a fait état du recours au lac Marmier, situé à quelque 500 mètres du barrage d'Ouled-Mellouk, duquel un volume de 5.000 m³ est puisé chaque jour.

Le chargé de communication de l'ADE d'Aïn Defla a expliqué que "des prélèvements y ont été effectués et les résultats se sont avérés positifs", précisant que le "volume puisé est dirigé vers la station de traitement du barrage d'Ouled-Mellouk, d'où elle est pompée vers les neuf communes en question", citant, en guise d'illustration, qu'"à la faveur de toutes ces opérations, 52 % de la population d'El-Attaf (la plus grande commune de l'ouest de la wilaya) sont approvisionnés à raison d'un jour sur trois et le reste un jour sur deux, au moment où 57 % de la commune d'El-Abadia reçoivent quotidiennement le

précieux liquide dans leurs robinets, les 43 % restant de la population étant alimentés tous les deux jours".

M. Bouziane Errahmani a, abordant par ailleurs les créances de l'entreprise, fait savoir que celles-ci ont atteint, au début de l'année 2021, la somme de 1,18 milliard DA, affirmant que cet état de fait influe sur la santé financière de l'ADE, constituant un frein à l'amélioration du service public, détaillant qu'"avant l'avènement de la pandémie du nouveau coronavirus les créances de l'entreprise s'élevaient à 0,75 milliards de dinars et, jusqu'à fin janvier de l'année en cours, celles-ci sont passées à 1,18 milliards DA, dont 0,9 milliard DA sont à la charge des ménages" et concluant que "le non recouvrement des créances influe grandement sur la santé financière de l'entreprise (par essence commerciale), constituant un frein à l'amélioration du service public (placement de pompes, de compteurs), d'où l'impératif pour chaque abonné de s'acquitter de sa facture".

B. M.

OUARGLA, INCUBATEUR UNIVERSITAIRE

Concours des meilleurs projets innovants

L'incubateur universitaire d'Ouargla a lancé un concours des meilleures idées de projet innovant, à l'initiative de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anverdet), ont annoncé les organisateurs.

Initiée en coordination avec des partenaires, à l'instar de Sonatrach, la compétition destinée aux étudiants, chercheurs et jeunes porteurs de projets s'est déroulée les 13,14 et 15 février 2021 via la plateforme "Zoom", a précisé à l'APS, le docteur Mohammed Goudjil, enseignant et responsable à l'incubateur et la maison de l'entrepreneuriat, à l'université d'Ouargla.

Placé sous le slogan "De l'idée à la startup", le concours est ouvert aux

étudiants de l'université Kasdi-Merbah, et tout porteur de projet innovant désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Le candidat doit avoir une idée de projet pouvant être concrétisée en création d'entreprise dans divers domaines ayant un intérêt socio-économique, la participation par équipe composée de deux à cinq membres au maximum est aussi valable.

Les vingt projets présélectionnés seront assistés pendant deux jours par des coaches spécialisés en management, marketing, finance, communication et d'autres domaines.

Le coaching se déroulera en ligne et portera, entre autres, sur la proposition de valeur, le business model et plan d'affaire, analyse financière et préparation de pitch. La phase de participa-

tion au concours se fait par l'inscription en ligne du candidat sur un formulaire via un lien électronique, la clôture des inscriptions est fixée au 6 mars, alors que la sélection finale et l'annonce des lauréats aura lieu le 15 du même mois, selon un communiqué rendu public sur la page Facebook de l'incubateur universitaire.

Inauguré en octobre dernier, l'incubateur universitaire qu'abrite le pôle universitaire-3 à Ouargla, est une structure d'accueil et d'accompagnement de projets innovants ayant un lien direct avec la recherche, et offrant aux porteurs de projets un appui en matière de formation, de conseil, de financement et les hébergent jusqu'à la création de leurs entreprises ou startups innovantes.

APS

MILA

Réhabilitation de la station de traitement d'Aïn-Tine

Des travaux de réhabilitation de la station de traitement d'eau potable d'Aïn-Tine au sud de Mila vont réduire la production quotidienne d'eau, affectant la distribution dans 10 communes du nord de la wilaya.

La production de la station baissera de 20.000 m³, ce qui affectera le programme de distribution d'eau dans les communes de Mila, Grarem-Gouga, Sidi-Merouane, Zaghāia, Oued-Nedja, Rouached, Ahmed-Rachedi, Ferdjioua, Tiberguent et Yahia-Beni Guecha. Les travaux dureront trois mois et concerneront les filtres de carbone actif et les filtres biologiques.

Les services de l'ADE ont rassuré les populations des communes concernées qu'une série de mesures visant à assurer la continuité du service public d'eau durant la période des travaux a été prise incluant la fixation de quotas de distribution aux habitants de ces collectivités locales en fonction de la capacité de production. Une commission de contrôle quotidien a été installée pour la mise en œuvre du programme de distribution et qu'un numéro vert (15 93) est mis à leur disposition pour toute information ou réclamation.

TEBESSA

Des caravanes médicales pour la prise en charge des élèves

Des caravanes médicales assurant la prise en charge d'élèves des zones d'ombre et des zones enclavées sont organisées depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Tébessa par la direction de la santé et de la population.

Visant à offrir des prestations sanitaires aux élèves notamment du palier primaire dans les localités enregistrant un déficit en couverture sanitaire, ces caravanes qui sont encadrées par des médecins généralistes et spécialistes notamment en ophtalmologie des deux secteurs publics et privés se sont rendus vers plusieurs communes dont celles d'El-Meridj, Aïn-Zerga, Oum-Ali, El-Ouenza et Safsaf El-Ouesra.

Suite aux consultations effectuées dans ces caravanes, il a été programmé d'effectuer à la fin de la semaine en cours 46 opérations au profit d'enfants de ces régions atteints d'anomalies testiculaires au niveau de l'établissement public hospitalier d'El-Aouinet, tandis que 5 autres interventions compliquées seront effectuées en dehors de la wilaya.

D'autres caravanes ciblant toutes les catégories de la population sont également organisées par la direction de la santé de même qu'une caravane encadrée par des médecins spécialistes en chirurgie, ophtalmologie, psychiatrie, médecine interne, orthopédie, gynécologie et néphrologie.

Concernant les préparatifs pour la prochaine campagne de vaccination contre le Covid-19, la même source a assuré que plus de 60 centres seront affectés à l'opération parallèlement à la mise en place des moyens nécessaires et à la mobilisation des staffs médicaux et administratifs d'encadrement.

APS

AUTOMOBILE-VENTE VÉHICULES D'OCCASION

Réouverture du marché de Tidjelabine

Le marché hebdomadaire de véhicules d'occasion de Tidjelabine (est de Boumerdès) a repris samedi son activité après une fermeture de plusieurs mois, due à l'application des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19.



Après plusieurs mois d'inactivité, l'ouverture de cet espace commercial de renommée nationale a eu lieu aujourd'hui en application d'un protocole sanitaire "rigoureux" exigé par les autorités locales pour tous ses espaces de vente de véhicules de différentes catégories (touristiques, utilitaires, camions).

Cette ouverture avait été reportée à deux reprises, depuis la levée des mesures de confinement décidée par les autorités publiques en février dernier, suite à de nombreuses réserves émises par les autorités locales.

Aujourd'hui, une forte affluence, des vendeurs ou des acheteurs, ainsi que les habitués, a été observée sur les lieux, marquant le retour de l'activité de ce marché qui sera désormais ouvert une fois chaque deux semaines, conformément aux mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. Très prisé par les acheteurs, vendeurs et revendeurs de plusieurs wilayas, notamment celles du Centre, la réouverture du marché de Tidjelabine devrait diminuer la pression sur le marché automobile, en termes de rareté de l'offre ou d'augmentation des prix des véhicules, enregistrés notamment depuis le début de la pandémie de Covid-19 ayant engendrée

la fermeture de ce type d'espaces de ventes de véhicules à travers le territoire national, selon les observateurs.

La capacité de cet espace commercial de véhicules d'occasion, dont la création remonte à 1985, est estimée à 3.000 véhicules.

Les prix des véhicules d'occasion ne cessent d'augmenter en raison d'une faible offre sur le marché, une hausse qui risque de durer, malgré l'annonce de la relance de l'activité d'importation des véhicules neufs, selon des professionnels du secteur et des associations de consommateurs.

Ce constat a été établi, notamment, par le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, qui a souligné que la hausse des prix des véhicules d'occasion a connu son pic à partir du 2^e semestre 2020, soulignant que les prix ne vont se stabiliser ou régresser que s'il y a "des produits alternatifs".

Le président de l'Apoce a estimé, en outre, que la baisse ou, au moins, la stabilisation des prix des véhicules d'occasion ne sera palpable que si l'offre sur les véhicules neufs est plus compétitive que celles des

véhicules d'occasion, avec l'importation de véhicules à des coûts raisonnables à la portée des bourses moyennes.

Ce qui, selon lui, ne sera pas évident du fait des charges supplémentaires auxquelles seront soumis les importations de véhicules neufs, citant une taxe de 35%, le retour de la TVA à 19% ou encore la hausse des prix du transport maritime. Des charges qui vont se répercuter sur le prix final des véhicules neufs, a-t-il expliqué, ajoutant qu'il ne faut pas s'attendre à revoir les anciens prix du neuf être appliqués.

Pour sa part, le fondateur du site Largus.dz, Mourad Saadi, l'un des doyens de la presse spécialisée dans l'automobile en Algérie, a évoqué le principe de l'offre et la demande pour expliquer la hausse des prix des véhicules d'occasion.

Il a indiqué que l'offre n'était pas conséquente depuis pratiquement 2017, estimant que les quelques 400.000 véhicules produits entre 2014 et 2019 par les usines de montage implantées en Algérie et représentant huit marques (Renault, Dacia, Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Kia et Hyundai) étaient loin de répondre aux besoins du marché.

Saadi a, par ailleurs, précisé que le volume

de véhicules qui seront importées en utilisant les 2 milliards de dollars annoncés par le ministre de l'Industrie, soit entre 120.000 et 150.000 voitures touristiques, "ne suffiraient pas à répondre aux besoins d'un marché local d'un volume de 400.000 véhicules par an, en moyenne".

Expliquant que l'enveloppe allouée à l'importation des véhicules inclut, aussi, les autres segments, tels que les bus, les pick-up, le matériel agricole, les camions et autres motos. C'est ce qui l'a amené à déduire que l'importation des véhicules neufs n'engendrerait pas de baisse significative du prix des voitures d'occasion, concluant son intervention en se disant "convaincu que les véhicules importés ne seront pas disponibles avant 2022 au vu du processus d'importation qui prendra du temps".

Des véhicules d'occasion plus chers que les neufs

Cette hausse des prix des véhicules d'occasion se traduit sur le marché par un gap pouvant atteindre les 12% par rapport aux anciens prix showroom (prix du neuf). A titre d'exemple, un modèle très demandé d'une marque coréenne immatriculé en 2019 affiche le prix de 2.250.000 DA au marché d'occasion, alors qu'il était disponible chez les concessionnaires au prix de 2.130.000 DA, soit une hausse de plus de 5,5%. Ce qui est considéré par une jeune fonctionnaire "d'illogique".

De son côté, un chauffeur de taxi habitué à changer régulièrement de voiture s'est montré surpris de constater que le prix d'un modèle emblématique d'une marque française immatriculé en 2019 soit proposé à 1.810.000 DA, alors qu'il était facturé, à sa sortie d'usine, à 1.619.000 DA.

R. E.

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Un moteur de croissance économique

La route transsaharienne est en mesure de constituer un moteur de croissance économique si elle est érigée comme corridor de commerce entre les pays membres du projet de l'infrastructure intra-africaine de 9.900 km, a estimé le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Reda Tir. Intervenant à l'occasion d'une Journée d'étude sur la route transsaharienne organisée par le CNESE et le Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), M. Tir a souligné l'intérêt de concrétiser le projet de la route transsaharienne notamment via la création d'un corridor économique entre les pays membres de ce projet, vecteur, a-t-il dit, d'intégration régionale et de développement commercial intra-africain.

"Pour cette raison, les pays membres de la route transsaharienne sont appelés à lancer un débat pour promouvoir cette route stratégique en un corridor devenant un véritable moteur de croissance économique et de développement en Afrique", a plaidé M. Tir, notant l'opportunité offerte par la mise en œuvre de la zone de libre-échange africaine (Zlecaf) offrant "un nouveau souffle" pour la route transsaharienne.

En présence des secrétaires généraux de plusieurs départements ministériels et de représentants diplomatiques des pays membres du CLRT (Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigéria), le président du CNESE

a affirmé que l'ouverture vers un nombre encore plus important de pays africains permettra d'augmenter le volume des échanges et attirera davantage d'investissements.

Rappelant que "cette ambition est conforme aux objectifs de l'Union africaine et aux stratégies de soutien des partenaires internationaux de développement", M. Tir a estimé nécessaire pour les pays membres de la route transsaharienne, afin d'atteindre cet objectif, de prendre certaines mesures incluant l'établissement d'un accord stratégique définissant un mécanisme de collaboration et un système de gestion durable.

Il a également cité l'intérêt de créer un forum économique réunissant annuellement les dirigeants d'entreprises et responsables politiques des six pays membres afin d'échanger sur les problématiques d'ordre économique et commercial de la région, proposant aussi la création d'un conseil d'affaires mixte regroupant les chambres de commerce et d'industrie et des institutions similaires des pays membres dans le but de coordonner la concertation entre les adhérents des actions visant le développement des différents secteurs économiques de la région.

Pour sa part, le secrétaire général du CLRT, Mohamed Ayadi, a rappelé qu'en 2009, le comité avait lancé une étude sur les potentialités d'échanges commerciaux

entre les pays membres, dont les recommandations "toujours d'actualité" ont porté sur l'instauration d'un système corridor et la création d'une instance commune chargée du soutien et de la promotion des échanges commerciaux entre les pays du CLRT.

"Le projet de la route transsaharienne est physiquement mûr pour la concrétisation des objectifs, à savoir, l'accélération des échanges entre les membres pour une plus grande intégration régionale".

Un taux d'avancement de plus de 90%

Ayadi a également souligné le taux d'avancement, de plus de 90%, de la route transsaharienne soit 9.000 km bitumés sur 9.900 km de linéaire total. De plus, les six pays membres représentent 27% du PIB du continent et 25% de sa population. De son côté, l'expert et professeur Nacer Bourenane, a fait observer que la route transsaharienne est un projet considéré comme l'un des plus structurants du continent que le Nepad a retenu comme projet phare.

"Ce projet est également essentiel car le continent se dirige dans toutes ses régions vers une approche en termes de corridor. Il y a le corridor de Maputo (Mozambique), celui de Beira (Mozambique) et le plus récent reliant Addis-Abeba (Ethiopie) au

port de Monbasa (Kenya) en passant par Nairobi", a énuméré Bourenane.

De plus, il a noté au plan mondial, une redistribution des chaînes de valeur rendant celles-ci plus "régionalisées et plus proches du consommateur".

En outre, le membre du CNESE, Sofiane Mazari, a fait observer que la route transsaharienne relie six pays répartis dans trois des huit communautés économiques du continent.

Il a indiqué que les résultats attendus d'un corridor transsaharien résident dans l'accroissement des échanges commerciaux par voie terrestre et la réduction des coûts de transport, notant le manque de développement des échanges commerciaux intra-africains au vu du potentiel existant.

"En générant des économies d'échelle, les corridors compétitifs permettent aux pays concernés d'offrir des services de transport de grande capacité qui réduisent les coûts et les délais de transport, minimisant ainsi les coûts commerciaux globaux", a-t-il expliqué.

En outre, Mazari a estimé qu'un corridor transsaharien offre une nouvelle perspective au Tchad, au Mali et au Niger leur permettant d'accéder aux ports tunisiens et aux ports algériens d'importante capacité, citant également la mise en service prochaine du port centre de Hamdania (wilaya de Tipasa).

R. E.

La Turquie veut renforcer sa Marine «en tant que facteur de dissuasion et de prévention des menaces»

Ankara a lancé un exercice naval de grande envergure engageant une centaine de bâtiments et une cinquantaine d'aéronefs en mer Égée et en Méditerranée.

La Turquie se doit d'être forte non seulement sur le plan économique et politique, mais aussi dans le domaine militaire et celui de la défense: les défis et menaces qui se dressent devant le pays l'exigent impérativement, a déclaré le Président Recep Tayyip Erdogan, s'adressant par visioconférence aux participants à l'exercice Mavi Vatan 2021.

En tant que pays baigné par plusieurs mers, la Turquie a accordé une attention particulière au renforcement de ses forces navales tout au long de son Histoire. Une Marine forte n'est pas une question de choix, c'est un impératif de l'heure, a-t-il lancé.

«Celui qui domine la mer domine le monde entier [...]. Se fondant sur cette idée, nous accordons une importance particulière à la consolidation des forces navales en tant que facteur de dissuasion et de prévention des menaces», a-t-il souligné.

Recep Tayyip Erdogan a indiqué que les exercices Mavi Vatan étaient l'occasion de tester les développements militaires nationaux et de perfectionner la coordination et l'interaction des troupes. Il a déclaré que la Turquie faisait aujourd'hui partie des 10 premiers pays du monde en



mesure de concevoir et de construire des bâtiments militaires et a rappelé que le pays avait livré jusqu'ici à l'étranger de la production de chantiers navals pour plus de trois milliards de dollars.

Tensions en Méditerranée orientale

Toujours selon le Président, certaines forces cherchent à porter atteinte aux droits de la Turquie en Méditerranée orientale, alors que «la Turquie ne convoite pas la souveraineté d'autres pays et ne revendique aucun territoire, y compris dans la zone maritime».

«Nous ne faisons que défendre nos droits et notre patrie», a-t-il assuré.

La Méditerranée orientale reste toujours une zone de tensions entre la Turquie et la Grèce après qu'Ankara a dépêché son navire d'exploration Oruç Reis, escorté de navires de guerre, en vue d'une prospection géologique dans un secteur considéré par la Grèce comme sa zone économique exclusive. Le plus grand exercice militaire des forces navales turques, Mavi Vatan 2021, se déroule en mer Égée et en Méditerranée en présence de 87 bâtiments, 27 avions et 20 hélicoptères.

«LE LIBAN AU BORD DE L'EXPLOSION APRÈS L'EFFONDREMENT»:

Des protestations enflamment le pays

Des manifestations ont éclaté il y a cinq jours un peu partout au Liban qui est aux prises avec une grave crise économique et sociale aggravée par l'épidémie de Covid-19. La situation au Liban, où les manifestations font rage depuis le 2 mars, a été évaluée par le Premier ministre sortant, Hassan Diab.

«Le Liban est au bord de l'explosion après l'effondrement. Nous craignons d'arriver à un point où les risques ne pourraient plus être contenus», a-t-il déclaré cité par l'Agence nationale de l'information NNA. Il a rappelé que le pays du cèdre restait toujours sans cabinet.

«Aujourd'hui, environ sept mois après la démission de notre gouvernement, le nouveau gouvernement n'a pas encore été formé, ce qui nous place dans la ligne de mire d'un grand dilemme, avec de nombreuses complications et des opinions divergentes concernant les pouvoirs du gouvernement intérimaire», a constaté Hassan Diab. Dans ce contexte, il a évoqué la

crise sociale et financière que traverse le Liban. «L'équation est claire: nous ne pouvons pas résoudre la crise sociale sans trouver une solution à la crise financière, nous ne pouvons pas résoudre la crise financière sans reprendre les négociations avec le FMI, nous ne pouvons pas poursuivre les négociations avec le FMI sans entreprendre de réformes et nous ne pouvons pas mener de réformes sans former un nouveau gouvernement.»

Des manifestations ont éclaté dans l'ensemble du pays le 2 mars. Les manifestants mettent le feu à des pneus et bloquent des routes un peu partout dans le pays et des artères dans le centre-ville de Beyrouth. Ils exigent que les autorités commencent à agir pour faire sortir le pays de la crise économique et améliorer la vie de la population.

Un pays en crise

Les troubles ont éclaté après que la monnaie nationale a dégringolé pour se vendre à quelque 10.000 livres pour

un dollar sur le marché noir, alors que le cours officiel des banques affiche 1.500 livres pour un billet vert. Les comptes en devises des déposants restent gelés depuis octobre 2019, tandis que les prix de nombreuses denrées alimentaires sont montés en flèche, de plus de 200% pour certaines.

Depuis l'automne 2019, le Liban vit une profonde crise économique et politique. Deux gouvernements ont démissionné: celui de Saad Hariri sur fond de protestations et celui d'Hassan Diab après l'explosion qui a dévasté le port de Beyrouth. Fin septembre 2020, les autorités avaient prévu d'annoncer la composition d'un nouveau cabinet dirigé par Mustapha Adib. Mais ce dernier a annoncé le 26 septembre qu'il renonçait à former un gouvernement.

Saad Hariri s'est vu confier une nouvelle fois le poste de Premier ministre à la fin du mois d'octobre, mais de fait, aucun compromis satisfaisant toutes les parties n'a pu être trouvé.

Agences

SÉNÉGAL

Un adolescent tué dans le sud du Sénégal lors de manifestations

Au cours des deux derniers jours, au moins cinq personnes ont été tuées lors d'affrontements entre la police et les sympathisants de l'opposant Ousmane Sonko, visé par des accusations de viol et dont l'arrestation mercredi 3 mars répond selon eux à des motivations politiques.

Un jeune homme de 17 ans a été tué par balles le 6 mars dans le sud du Sénégal, a appris Reuters auprès d'un responsable gouvernemental.

L'adolescent a trouvé la mort lors d'affrontements entre manifestants et policiers à Diaobé, a dit le responsable qui s'exprimait sous le sceau de l'anonymat. Dans un communiqué, le Mouvement de Défense de la Démocratie (M2D), une coalition d'opposants, a appelé à trois jours de manifestations à partir de lundi.

Ousmane Sonko, ancien inspecteur des impôts de 46 ans, arrivé troisième à l'élection présidentielle de 2019 avec 15% des voix, bénéficie d'un large soutien parmi la jeunesse sénégalaise.

L'opposant a été arrêté pour «trouble à l'ordre public» à la suite de manifestations de soutien à travers le pays. Une employée d'un salon de beauté l'a accusé de viol le mois dernier. Il a été convoqué pour comparaître après la levée de son immunité parlementaire la semaine dernière. Ousmane Sonko a accusé le gouvernement du Président Macky Sall d'être à l'origine de la plainte pour viol.

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS

Le MCA enchante, le CRB déçante

Les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine, à savoir le MC Alger et le CR Belouizdad, ont connu des fortunes diverses à l'occasion de la troisième journée de l'épreuve continentale.

PAR MOURAD SALHI

Après deux matchs nuls consécutifs, le MC Alger a finalement remporté sa première victoire dans cette édition de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Les Vert et Rouge se sont imposés en terre sénégalaise face au Teungueth FC, grâce au but de Belkheir inscrit à la 14^e minute de jeu.

Une précieuse victoire, la première sous la conduite d'Amrani, le Mouloudia d'Alger occupe la 2^e place du groupe D avec 5 points, juste derrière les Tunisiens de l'Espérance de Tunis (7 pts) vainqueurs, à domicile, des Egyptiens du Zamalek (3-1), troisièmes au classement (2 pts).

Les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud se relancent ainsi dans la course pour la qualification au prochain tour. La prochaine journée du groupe D aura lieu mardi prochain 16 mars. Les Algérois seront les hôtes de Teungueth, tandis que le Zamalek verra la visite de l'Espérance.

Pour sa part, le CR Belouizdad, second représentant algérien dans cette compétition, a été accroché par les Soudanais d'El Hilal, vendredi au stade du 5-Juillet à Alger, pour le compte de la 3^e manche



de la poule B. Le Chabab, lourdement battu la semaine dernière à Dar es-Salaam lors de la "réception" des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (1-5), a raté une autre belle opportunité pour se relancer.

Un scénario inattendu pour les coéquipiers du capitaine Nessakh, qui sont complètement passés à côté de la plaque dans cette étape importante de la compétition africaine. Un mauvais résultat qui compromet sérieusement les chances du CRB pour la qualification aux quarts de finale. Avec deux unités seulement au compteur, le club phare de Laâquiba n'a plus son destin entre les mains.

Si le CR Belouizdad n'a récolté que deux points en trois rencontres de Ligue des Champions, il devra, désormais, réaliser un sans-faute pour espérer se qualifier. L'entraîneur du CR Belouizdad, Franck Dumas, reste optimiste et confirme que les chances de qualification du Chabab pour les quarts de finale demeurent intactes.

"Je considère que nous avons toutes nos chances pour nous qualifier, surtout avec la victoire du club sud-africain Mamelodi Sundowns face au TP Mazembe. Sur les deux derniers matchs de notre poule, on se met tout seul en difficulté. Après la bêtise en début de match en Tanzanie, on offre aussi le premier but à Al-Hilal.

Parmi les points positifs de ce match face à Al Hilal reste le caractère affiché par l'équipe qui a réussi à revenir au score. Je pense que ce qui fait la différence à ce niveau de la compétition, c'est l'efficacité. Il ne faut pas avoir sept occasions pour marquer. On est frustrés, oui, mais on continue surtout à apprendre. J'espère qu'on va vite trouver les solutions", a indiqué l'entraîneur du club Franck Dumas.

Lors de la 4^e journée, prévue mardi 16 mars, le Chabab se rendra à Khartoum pour défier Al-Hilal, alors que Mamelodi Sundowns recevra le TP Mazembe.

M. S.

LIGUE 1

Le MC Oran rejoint l'ES Sétif en tête

Le MC Oran a rejoint l'Entente de Sétif en tête du championnat national de Ligue 1 à la faveur de sa victoire ramenée ce samedi de Skikda, face à la JSMS (0-1), à l'occasion de la seconde partie de la 16^e journée.

Les gars d'El Hamri sont, désormais, au sommet de la Ligue 1, et ce, à trois sorties du terme de la phase aller du championnat. Un classement que même le plus optimiste des supporters du MCO n'aurait espéré.

Pour contraindre les Sétifiens au partage du fauteuil de leader, les protégés du duo Belatoui-Madoui ont enchaîné avec un quatrième succès consécutif, le deuxième hors de leurs bases, glané sur la pelouse du promu, la JSM Skikda. Une courte victoire, certes, rendue possible grâce à la réalisation de Motrani (60'), mais qui propulse les Rouge et Blanc d'El Bahia en tête du classement (30 pts).

De son côté, le V Noir continue de manger son pain noir, en enchaînant avec un 8^e match sans victoire, et demeure scotché à l'avant-dernière place (17^e - 8 pts). Au stade Omar-Benrabah de Dar El Beida (Alger), le Paradou AC a réussi à remporter son premier derby de la saison.

Pour se faire, les Académiciens ont pris le meilleur sur l'USM Alger sur le score de 2 buts à 1. Premier à faire mouche, le PAC a débloqué la situation à la 19^e minute par Benbouali. C'est d'ailleurs sur ce score qu'a pris fin la première mi-temps.

De retour des vestiaires, les Usmistes ont fait le forcing pour recoller à la marque. Chose faite à la 55^e minute, sur penalty, par l'intermédiaire de Benchaâ. Fauché dans la surface de vérité, ce dernier s'est fait justice lui-même et a permis aux Rouge et Noir de se relancer pour au moins ramener le nul. Toutefois, l'espoir de la formation de Soustara a été de courte durée, car le PAC a repris l'avantage quatre minutes plus tard, sur penalty également, grâce à Messibah (59').

Logé au 9^e rang avant ce match, le PAC gagne deux places (7^e - 23 pts), alors que l'USMA recule à la 8^e position (21 pts). Rien ne va plus à l'ASO Chlef. Pour la quatrième sortie de suite, les Lions du Chlef déchantent, battus cette fois-ci, à domicile, par l'AS Aïn M'lila (2-3). Complètement absente en première période, l'ASO a encaissé deux buts par

Demane (28'), El Mammeri (32'), avant de voir Lakour réduire l'écart (40').

En seconde mi-temps, les locaux ont présenté un meilleur visage, mais se sont fait surprendre à la 76^e minute par Hamia, auteur de la 3^e réalisation des visiteurs. Le même Lakour a permis à ses camarades d'espérer en signant un doublé à la 88^e minute, toutefois, le réveil des Chélifiens a été tardif.

Après avoir chuté lourdement lors de la dernière journée, dans son antre, l'ASAM se reprend de fort bel manière et consolide sa 6^e position (26 pts), au moment où l'ASO, premier non relégable (15^e - 16 pts), enchaîne les contre-performances en dépit de l'arrivée de Foudil Moussi à la tête de la barre technique.

Lors de la première partie de cette 16^e journée, jouée vendredi, l'ES Sétif a chuté hors de ses bases sur la pelouse de l'US Biskra (1-0). La JS Kabylie a pris le meilleur sur l'O Médéa (2-1), le CS Constantine a renoué avec le succès en s'imposant contre le NA Hussein Dey (2-1), tandis que le RC Relizane s'est offert le derby de l'Ouest en disposant de l'USM Bel Abbès (1-0).

CYCLISME /
CHAMPIONNATS
D'AFRIQUE 2021

Deux argent et une bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne a remporté trois nouvelles médailles (deux argent et une bronze) samedi, lors de la cinquième et dernière journée des Championnats d'Afrique 2021 de cyclisme sur route, portant son ratio général à huit médailles : 2 or, 2 argent et 4 bronze.

Le première médaille d'argent a été l'œuvre d'Ayoub Sahiri, chez les moins de 23 ans (messieurs), imité un peu plus tard par son compatriote Nassim Saïdi, chez les seniors (messieurs), au moment où Youcef Reguigui s'était contenté du bronze, également chez les seniors (messieurs).

Une moisson qui s'ajoute à celle des quatre jours précédents, pendant lesquels la jeune Nesrine Houili avait glané à elle seule deux breloques en bronze chez les juniors filles : d'abord au contre-la-montre individuel, puis dans la course en ligne.

A celles-là s'ajoutent le bronze de la sélection nationale (seniors/messieurs), au contre-la-montre "par équipes", ainsi que les médailles d'or de Hamza Mansouri, au contre-la-montre individuel des moins de 23 ans, et de la sélection nationale juniors (garçons), au contre-la-montre "par équipes" de leur catégorie.

Au total, 200 coureurs, représentant quinze pays participent à ces Championnats d'Afrique 2021, qui se déroulent du 2 au 6 mars dans la capitale égyptienne. Parmi eux, 16 algériens (toutes catégories), messieurs et dames. Les pays engagés dans cette compétition, outre l'Egypte et l'Algérie, sont : le Maroc, l'Ouganda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ethiopie, le Rwanda, le Burundi, le Malawi, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso et l'Afrique du Sud.

Lors de la précédente édition, disputée en 2019 (ndlr, celle de 2020 a été annulée en raison de la pandémie), la sélection algérienne avait pris la médaille d'argent.

PORTUGAL

Quatrième passe décisive de Hamache

Après avoir perdu sa place de titulaire pendant plusieurs journées, Yanis Hamache, qui ne joue pas beaucoup avec Boavista, a tout de même délivré une nouvelle passe décisive lors de la large victoire face à Famalicao sur le score de 3-0.

Le jeune joueur de 21 ans, qui est entré dans les dernières 20 minutes, a réussi à délivrer sa 4^e passe décisive cette saison après avoir centré magnifique vers un coéquipier qui a coupé le ballon au premier poteau.

Il continue ainsi à montrer de belles choses malgré ses 700 minutes de temps de jeu et sa première expérience au niveau professionnel.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE



21h00



Deux boy-scouts, dont le jeune Indiana Jones, surprennent plusieurs individus en train de piller une grotte contenant des objets d'art, parmi lesquels se trouve une croix qui a, jadis, appartenu au conquistador Cortez. Indiana s'arrange pour subtiliser cet objet dans l'intention de le remettre à un musée, tandis que son compagnon va prévenir le shérif. Mais Indiana est repéré par les pillards.

LOGAN



21h00



Désabusé et diminué, Logan veille sur le professeur Xavier dans un refuge isolé près de la frontière mexicaine. Le super héros aux griffes d'acier veut à tout prix protéger le chef de X-Men. C'est alors qu'il croise le chemin de la petite Laura, qui a le même pouvoir que lui. En raison de son jeune âge, elle ne parvient pas à maîtriser son don. Logan décide de prendre Laura sous son aile. ...

LES RIVIÈRES POURPRES



21h00



Alors que Camille est en vacances sur la côte d'Opale, elle rencontre Paul, dont la femme a disparu dans des circonstances étranges. Elle fait part de ses doutes à Niémans qui la rejoint immédiatement sur place. Niémans venait dans ce village durant son enfance, avec son frère et sa mère. Alors que des souvenirs douloureux semblent remonter à la surface, Niémans et Camille assistent à un accident mortel qui ne semble pas un hasard.

JOSÉPHINE BAKER LA FLEUR AU FUSIL



21h00



Josephine Baker a connu un destin hors du commun. Enfant du Missouri, elle débarque à Paris où elle devient la reine du music-hall. Son engagement aux côtés de la France Libre pendant la Seconde Guerre mondiale n'est qu'un aspect de son engagement militant, auquel rendent hommage ceux qui l'ont côtoyée. Une évocation réussie du destin extraordinaire de la reine du music hall.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

THÉRÈSE RAQUIN



21h00



Mme Raquin a recueilli sa nièce, Thérèse, une orpheline qui lui sert de vendeuse et qu'elle a mariée à son fils. Mais celle-ci étouffe entre ces êtres égoïstes et mesquins. Camille fait la connaissance de Laurent et l'invite aux réunions du jeudi soir où sa mère organise des parties de petits chevaux. Découvrant la silencieuse Thérèse, Laurent tombe amoureux d'elle et veut l'arracher à son milieu. Mais Thérèse hésite à quitter son fragile mari que, pourtant, elle n'aime pas.

MAX BIRD L'ENCYCLO-SPECTACLE



21h00



Max Bird, trublion de la science, propose un spectacle instructif et déjanté, où il s'enfonce dans les territoires du savoir qui deviennent une nouvelle contrée de l'humour. A la recherche d'un oiseau rare, dans les méandres du corps humain ou au milieu des querelles de divinités égyptiennes, il parvient à concilier instruction et divertissement.

MARIÉS AU PREMIER REGARD



21h00



"Mariés au premier regard" est de retour pour une 5^e saison pleine de surprises et de nouveautés. Estelle Dossin et Pascal De Sutter, ont analysé les profils de célibataires et leur ont fait passer une série de tests afin de leur trouver un ou une partenaire compatible. Cette année, ils ont pu former 7 couples ; leur histoire commencera avec l'engagement le plus fort qu'il soit possible de prendre : le mariage.

JE TE PROMETS AUX ORIGINES



21h00



Mathis se remet à peine du burn-out qui l'avait laissé épuisé, qu'il décide, sur un coup de tête, de partir faire un voyage avec Amidou pour rencontrer sa famille. Pendant ce temps, pour Michaël, rien ne va plus. Après le tollé provoqué par sa pièce, Maëlle ne veut plus lui adresser la parole. Maud doit faire face à un dilemme inextricable : réussir à parler de la mort de son père ou perdre l'amour de sa vie.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:25
Dohr	13:00
Asr	15:45
Maghreb	18:09
Icha	19:30

LARBI BEN M'HIDI, MAURICE AUDIN ET KRIM BELKACEM

Des bustes en bronze à Alger

Des bustes en bronze, à l'effigie des chahids Larbi Ben M'idi, Maurice Audin et Krim Belkacem, seront installés à Alger le 18 mars, à l'occasion de la fête de la victoire, a indiqué à l'APS, le président de l'APC d'Alger centre, Abdelhakim Bettache.

L'installation de ces bustes se veut un hommage à ces "symboles et à leur parcours historique et révolutionnaire, en tant que martyrs, politiciens et dirigeants administratifs", a-t-il déclaré, précisant que le buste du Chahid Larbi Ben M'idi sera érigé à la Rue Larbi Ben M'idi et ceux de Maurice Audin et de Krim Belkacem au niveau des deux places hyponymes.

D'une hauteur de 1,30 mètres, ces bustes seront scellés sur des socles en marbre de 2,5 mètres, sur lesquels seront apposés des plaques commémoratives en langues arabe, amazighe, française et anglaise, a fait savoir le Directeur du renouvellement et de l'aménagement du territoire à l'APC, Assef Benali. La réalisation de ces trois bustes, à 493 millions de centimes chacun, s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'APC d'Alger pour l'exercice 2020. Ces bustes sont réalisés par le sculpteur et enseignant de l'art sculptural à l'École des Beaux Arts d'Alger, Rafik Khachaba, qui a été choisi au terme d'un Appel d'offres national, supervisé par une Commission d'évaluation relevant de la commune et sur la base d'un cahier de charges. Dans le cadre de la réalisation de ces bustes, la direction des Moudjahidines a été "informée" concernant le format et le profils historiques, ainsi que le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), qui a supervisé le texte d'introduction d'accompagnement les plaques commémoratives en langue amazighe, a souligné M. Benali. L'un des membres fondateurs du parti du Front de libération nationale, Larbi Ben M'idi (1923-1957), s'est vu confié, pendant la Guerre de libération, le commandement de l'Oranie. A l'issue du Congrès, il est élevé au grade de colonel, nommé au Comité de coordination et



d'exécution et se voit confier la zone autonome d'Alger, pour organiser les premières opérations contre l'occupant français, avant son arrestation et son assassinat sous la torture.

De son côté, le jeune militant communiste et enseignant de mathématiques, Maurice Audin (1932-1957), était connu pour sa grande croyance en la justesse de la cause algérienne et sa lutte pour la liberté des Algériens. Le 11 juin 1957, pendant la bataille d'Alger, Maurice Audin, 25 ans, est arrêté par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune assistant à la faculté d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps.

En 2018, le président français Emmanuel Macron avait reconnu publiquement, et au nom de la République française, ce crime

affirmant qu'Audin avait été torturé puis assassiné ou torturé jusqu'à la mort par l'Armée française pendant la Guerre de libération. Quant à Krim Belkacem (1922-1970), l'un des dirigeants de la révolution et du FLN, il avait participé au congrès de la Soummam et dirigé la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) lors des négociations, qui ont abouti aux accords d'Evian en 1962.

La commune d'Alger Centre avait précédemment érigé, en 2019, une statue complète du roi Massinissa au niveau du parc Tafourah et quatre autres statues au parc de Port-Saïd (commune de La Casbah), représentant les célèbres acteurs du théâtre algérien, à savoir Kelthoum, de son vrai nom Aïcha Adjouri, Mohamed Boudia, Azzedine Medjoubi, et Abdelkader Alloula.

DÉCÈS DE LA MÈRE DE BRAHIM GHALI

Tebboune présente ses condoléances à son homologue sahraoui



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier un message de condoléances au président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, suite au décès de sa mère, dans lequel il lui a présenté "ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion".

"En cette douloureuse épreuve qui a endeuillé votre aimable famille, suite au décès de votre mère, pilier de votre foyer familial, nous ne pouvons que nous rési-

gner face à la volonté de Dieu", a écrit le Président Tebboune dans son message.

"En cette pénible circonstance, je ne puis que vous présenter ainsi qu'à tous les membres de votre famille mes condoléances les plus attristées et mes sincères sentiments de compassion, priant Dieu Le Tout-Puissant de vous prêter patience et réconfort et de vous aider à surmonter ces moments difficiles et de combler la défunte de Ses bienfaits et de l'accueillir en son vaste paradis", a conclu M. Tebboune son message.

LE MIDI LIBRE SOUFFLE SA 14^e BOUGIE C'ÉTAIT UN CERTAIN 08 MARS 2007



Notre journal a eu la joie de fêter son 14^e anniversaire. Nous souhaitons profiter de cette occasion pour congratuler toute l'équipe du MIDI LIBRE pour l'excellent travail qu'elle a accompli au quotidien. En effet, c'est par l'engagement de l'équipe, son assiduité et sa conscience professionnelle, qu'elle a donné vie à ce journal et lui a permis ainsi de perdurer.

Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères pour la qualité de travail que l'équipe a effectuée pour le journal. Elle a ainsi contribué à la réalisation de ce projet, jour après jour. Nous espérons continuer à trouver auprès de cette équipe le même sérieux et le même professionnalisme, lors des prochains numéros.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous nos lecteurs qui nous ont encouragés quotidiennement, pour faire un meilleur travail et même leurs critiques nous ont donné un prétexte pour faire un travail meilleur. Jeux anniversaire et longue vie au Midi Libre.

INONDATIONS À CHLEF Le bilan s'alourdit à sept victimes

Le corps d'une septième victime de la crue d'oued Meknassa, a été retrouvée hier, selon un communiqué de la Protection civile de la wilaya.

Il y a lieu de rappeler, que les fortes intempéries, survenues samedi après-midi à Chlef, ont entraîné une crue d'Oued Meknassa qui a emporté plusieurs voitures sur la route reliant les communes d'Ouled Ben Abdelkader à Meknassa.

Six premières victimes ont été déplorées et quatre autres portées disparues, ce qui a amené les éléments de la protection civile à poursuivre leurs recherches.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

130 nouveaux cas confirmés, 03 morts et 118 guérisons

Les chiffres de la pandémie du coronavirus, pour les dernières vingt-quatre heures, confirment une tendance à la stabilité avec 130 nouveaux cas positifs, 03 morts supplémentaires et 118 cas de guérisons, selon les chiffres communiqués dimanche par le Pr Djamel Fourar, porte parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus. Le total des contaminations au coronavirus s'élève ainsi à 114.229, dont 3.013 décès.

BANDE DE GHAZA Trois pêcheurs palestiniens décèdent suite à une explosion d'origine douteuse

Trois pêcheurs palestiniens ont été tués dans une explosion au large des côtes de la bande de Ghaza, a indiqué hier, le président du Syndicat des pêcheurs de Ghaza, Nizar Ayyash.

Selon la même source, l'explosion s'est produite près de la côte de Khan Younés, une ville au sud de la bande de Ghaza, dans des circonstances encore indéterminées, leur bateau a été pulvérisé. Pointée du doigt, l'Armée israélienne a précisé pour sa part, que sa marine n'était pas responsable de l'explosion, liée selon elle à un incident interne à Ghaza. Ce qui n'est pas la version du Nizar Ayach qui a indiqué qu'un tir "d'obus aux origines inconnues sur leur embarcation" serait la cause du décès des trois pêcheurs.